

Mai/Juin 2018

BULLETIN
D'INFORMATIONS
MUNICIPALES

VIVRE À

n° 266

Gentilly



Un nouveau quotient familial à la rentrée

P. 20



GENTILLYSCOPE
Courants d'Arts
revient

15



ÉVÉNEMENT
Le budget
2018 décrypté

6

4-5 : RETOUR EN IMAGES

6-7 : ÉVÈNEMENT

- > Un budget 2018 « attentif à l'avenir »
- > Budget participatif : 15 projets à l'étude

9-11 : REPÈRES

- > Santé : Du sport sur ordonnance



- > Des radios interprétées à distance
- > Petite enfance : les tout-petits... éveillés en musique
- > Maison de l'enfance : jouer à la ludothèque pour grandir
- > Emploi-jeunesse : Jobs d'été, trouver grâce au PIJ

12 : BRÈVES

- > Plan canicule : recherche bénévoles
- > Mouvement social : des avancées au Sacré-Cœur
- > Orientation au parc du Coteau
- > Sport : marathoniens en herbe
- > Jeux du Val-de-Marne
- > Portes ouvertes : le lycée hôtelier se dévoile
- > Solidarité internationale : Dugowolowila en visite à Gentilly

13 : TRAVAUX

- > Logement : une nouvelle jeunesse pour la cité Frileuse
- > Chauffage urbain : grand chantier jusqu'au début d'été
- > Hôtel Jo & Joe : « Premier bois » pour nouveau concept
- > Chantier eau : circulation modifiée rue d'Arcueil

GENTILLYSCOPE P. 15 à 18

- > Courants d'Arts
- > Commémorations
- > Les commerçants fêtent l'été
- > Fêtes de quartiers



19 : MÉMOIRE

- > Mai 68 : Gentilly au cœur du mouvement

DOSSIER P. 20 à 23



24-25 : VIE DES QUARTIERS

- > Maison des familles : théâtre... recherche marionnettistes
- > Le 23 mai : grande marche sportive et culturelle
- > Gabriel-Péri la propreté en... jeu(x)
- > Réunions publiques

25 : VIE ÉCONOMIQUE

- > Time corp (escape game) : 60 minutes pour sauver Sherlock Holmes

26-27 : VIE DES ASSOCIATIONS

- > TKD Gentilly : le taekwondo, en art (martial) de vivre
- > SHG : conférence, dédicace et Grande Guerre
- > Ressourcerie La Mine : Woodstroc, deuxième édition du 1^{er} au 3 juin
- > Le Générateur : les événements à venir
- > Plateau 31 : les prochains spectacles
- > Comité de jumelage : Till Oikers-musical, trait d'union musical
- > Appel : journée bleue
- > Compagnie de La feuille d'or : fin d'année sur les planches
- > Gentil'Jardin : pique-nique et artistes exposés
- > Galilée : visite guidée au musée
- > Ça y'est ça commence : concert à Paris le 26 mai

28-29 : TRIBUNES

- > Forum des groupes et Échos du Conseil

30 : PORTRAIT

- > Anne Fabiano : l'étoffe du courage

31 : POPULATION

- > État civil
- > Cartes d'identité-passeport : anticiper avant l'été
- > Hommage à Isabelle Laidani
- > Conseil municipal : Jonathan Quinsac, nouveau visage
- > Déjections canines : vigilance

LES ÉLUS À VOTRE ÉCOUTE

Standard mairie : 01 47 40 58 58 // Les élus vous reçoivent sur rendez-vous.



Patricia Tordjman
Maire
Sur rendez-vous



Patrick Daudet
1^{er} maire-adjoint
Aménagement, renouvellement urbain, projet éducatif local, temps de l'enfant, administration, patrimoine bâti



Michèle Cosnard
2^e maire-adjoint
Projet social et solidarités, culture



Fatah Aggoune
3^e maire-adjoint
Écologie urbaine et espace public, transport, voirie, déplacement, stationnement, préservation ressources naturelles, eau et énergies renouvelables



David Allais
4^e maire-adjoint
Mouvement sportif local, économie sociale et solidaire, entrepreneuriat, citoyenneté des résidents étrangers



Soazig Joubert
5^e maire-adjoint
Politique de la ville, développement social des quartiers, jeunesse, familles

Laurence Cohen

Sénatrice
En mairie de Gentilly, le 2^e lundi du mois, de 18h à 20h
Rendez-vous : 01 42 34 24 99

Mathilde Panot

Députée 10^e circonscription
4^e lundi du mois de 16h à 18h
alexandra.mortet@clb-an.fr
Tél. 07 89 27 77 96

Albane Gaillot

Députée 11^e circonscription
2^e et 4^e vendredis du mois de 8h30 à 10h30 (sans rendez-vous)
albane.gaillot@assemblee-nationale.fr

Fatiha Aggoune

Conseillère départementale
En mairie de Gentilly
Rendez-vous : 01 45 15 55 21
fatiha.aggoune@valdemarne.fr



Bamadi Sanokho
6^e maire-adjoint
Démocratie et éducation populaire, communication et TIC, coopérations internationales, finances



Isabelle Vilata
7^e maire-adjoint
Commerce, artisanat, droit des femmes, relation avec les associations, relations publiques, vie associative



Pascal Brand
8^e maire-adjoint
Logement, habitat, retraités, séniors, accessibilité handicap, travail de mémoire



Nadine Herrati
9^e maire-adjoint
Prévention santé, centre municipal de santé, petite enfance et protection de l'enfance



Badri Ahmed
Conseiller municipal délégué
Développement économique, emploi, économie numérique



Franck Bombled
Conseiller municipal délégué
Informatique

Ibrahima Traoré

Conseiller départemental
En mairie de Gentilly
Rendez-vous : 01 45 15 55 21
ibrahima.traore@valdemarne.fr



© CAVB

“ Une solidarité de résistance ”

Patricia Tordjman
Maire de Gentilly

Notre système du quotient familial remonte à 1970. Il a été réactualisé à plusieurs reprises, la dernière fois en 2009, mais avait besoin d’être remanié en profondeur pour s’adapter aux évolutions socio-économiques de notre commune. La refonte du quotient que nous proposons répond à l’aggravation des difficultés sociales que subissent nos concitoyens. Gentilly compte plus de 40% de foyers fiscaux non imposables.

Dans certains de nos quartiers, un tiers de la population vit en dessous du seuil de pauvreté. Cette réalité révoltante, dans un monde où les richesses ne fondent pas mais se concentrent sur quelques-uns, nous appelle à défendre plus que jamais l’esprit de solidarité qui nous a toujours guidé. C’est comme cela que nous maintenons la cohésion sociale. C’est comme cela que nous menons, comme l’a écrit si bien l’écrivain George Semprun, « *une solidarité de la résistance, une morale de résistance collective* ».

Il nous faut couvrir de cette solidarité toutes les catégories d’âge, et en priorité les plus fragiles : les enfants, les jeunes et les personnes âgées. Il s’agit de prendre en compte les familles modestes comme celles aux revenus moyens, de plus en plus exposées, afin qu’elles ne basculent pas dans la précarité.

Il importe d’intégrer les nouveaux modes familiaux, familles recomposées, familles monoparentales, très nombreuses à Gentilly et qui vivent souvent des situations difficiles, malgré leur détermination à faire front.

Enfin, il nous faut procéder à cette refonte dans un contexte de réduction historique des dotations, où les ressources, notamment l’impôt économique - pour lequel nous nous sommes battus à Gentilly afin de préserver et soutenir notre politique sociale - nous échappent aujourd’hui, aspirées par le tourbillon métropolitain. Il est donc nécessaire, dans ce domaine comme dans tous les secteurs municipaux, de maintenir globalement les équilibres budgétaires sans répercuter sur les familles des variations trop importantes par rapport à leur participation actuelle.

Je souhaite terminer cet édito en évoquant un autre sujet, pas si éloigné, celui de l’école maternelle. Les études montrent aujourd’hui l’importance de la petite école dans le développement de l’enfant et de ses acquisitions, notamment du langage. La décision gouvernementale de rendre la maternelle obligatoire m’apparaît comme une bonne mesure, qui favorise la réussite de tous les enfants. Mais seulement si elle est accompagnée de moyens adéquats.

Or, l’Éducation nationale prévoit de supprimer plus de 180 classes dans le Val-de-Marne à la rentrée prochaine, dont 110 en petites et moyennes sections. Ceci notamment dans le but de pourvoir au dédoublement des classes de CP. Une politique qui consiste à déshabiller Pierre pour habiller Paul, à faire croire au progrès social pour mieux pressurer les services publics, déjà exsangues. Nos enfants méritent un bien meilleur départ dans la vie.

“ Il nous faut couvrir de cette solidarité toutes les catégories d’âge, et en priorité les plus fragiles ”

La condition féminine sous le feu des projecteurs 9 mars



La diffusion du film « Sonita », suivie d'un débat sur le thème de la « solidarité avec les femmes de combat », a été plébiscitée. La salle des fêtes a vécu des témoignages forts, à l'occasion de la journée internationale des droits des femmes. L'intervention du documentariste Jamshid Golmakani, spécialiste de la question en Iran, a marqué les esprits.



Guerre d'Algérie : pour ne pas oublier 19 mars

La municipalité et les associations d'anciens combattants étaient réunies pour la commémoration du cessez-le-feu du 19 mars 1962 au square éponyme puis devant le monument aux morts. Une cérémonie, reconnue par la loi en 2012, pour ne pas oublier les victimes d'une guerre restée longtemps tabou au sommet de l'État.



Les Gentilléens découvrent leur projet de ville 20 mars

Une grande soirée animée par la maire, Patricia Tordjman, était organisée pour la sortie du projet de ville « Cap sur Gentilly 2030 », fruit de deux ans de concertation avec les Gentilléens lors des Assises de la Ville. Ce bel ouvrage de 84 pages est disponible dans les accueils municipaux.

Sportifs et bénévoles à l'honneur 23 mars

La municipalité et le comité sportif local ont organisé la traditionnelle réception des bénévoles et des sportifs de la ville au gymnase Maurice-Baquet. Une soirée pour les remercier de leur investissement tout au long de l'année qui contribue au bien vivre-ensemble dans la commune.



Ils ont pris le train de l'emploi Du 19 au 29 mars

La quinzaine de l'économie de proximité, organisée par la Ville et ses partenaires, a été très suivie. Points d'orgue de ces rendez-vous mêlant emploi, commerce et économie sociale et solidaire : la visite d'un chantier à la découverte des métiers liés à la construction du « super métro » et un Job meeting à la Maison du projet du Chaperon Vert au cours duquel des demandeurs d'emploi ont pu passer des entretiens d'embauche.

Sensibilisés à l'importance de l'eau 21 mars

À l'occasion de la Journée mondiale de l'eau, les enfants des accueils de loisirs ont participé à des ateliers à la Maison de l'Enfance. Ils ont pu, par le biais du jeu, mesurer l'importance de l'eau et les enjeux autour de sa consommation.



La fièvre jeune du samedi soir
24 mars



« *Le samedi, c'est permis* » Tel était le mot d'ordre de la soirée concoctée par les jeunes (18-25 ans) au Cmac avec leurs animateurs. Au menu : repas, jeux et musique. Un beau moment partagé et l'envie de renouveler l'initiative dans les mois à venir.

Zig Zag : 30 ans de méandres artistiques
7-8 avril

Découvrir les ateliers d'artistes gentilléens le temps d'un week-end. La formule fonctionne toujours autant 30 ans après. Avant cette déambulation ouverte à tous, les bougies avaient été soufflées le 3 avril au service culturel où se tenait l'exposition. Cette édition anniversaire était dédiée à l'artiste Michel Chauvin, décédé quelques jours auparavant.



Gentilly-sur-Mer dans le Pas-de-Calais !
21-22 avril

Les habitants avaient bien travaillé leur projet en amont à la Maison des familles. Ils ont été récompensés. Le week-end à Boulogne sur-Mer a été couronné de succès. L'hébergement, les balades et les visites ont permis aux familles deux jours durant de s'évader et de goûter à l'air marin. Témoignages sur www.ville-gentilly.fr



Les belles œuvres des retraités

20-21 avril et 28-29 avril
Les séniors développent leurs âmes d'artistes dans des ateliers organisés toute l'année par le CCAS-retraités. Les travaux de dessin-peinture et 3D étaient exposés salle Charles-Frérôt. Une semaine plus tard, les curieux ont pu découvrir ceux des ateliers patchwork et broderie au foyer Bièvre.

« Gentilly par les Gentilléens »

« Mon mini-bonhomme de neige sur mon balcon », rue Foubert, 19 mars 2018, Éloïse Koh, 9 ans, Chaperon Vert.

Participez ! Esthétique, originale ou amusante, votre photo doit être accompagnée d'une légende, comprenant le lieu, la date de la prise de vue, une description rapide, ainsi que le nom, prénom, âge et quartier de l'auteur. Envoyez-là par courriel à : redaction@ville-gentilly.fr, avec comme objet « photo habitant ».

Le jury du service communication retient une photo par numéro du Vivre à Gentilly. Si vous êtes sélectionné(e), vous êtes recontacté(e) par courriel. Le jury se réserve le droit d'utiliser les photos non publiées, mais qui ont retenu son attention, dans la galerie mensuelle de la ville sur FlickrR. Si c'est le cas, un courriel vous est également envoyé.

*L'utilisation de ces photos par la Ville se fait à titre gratuit. L'auteur des photos doit s'assurer d'avoir les autorisations légales (personnes figurant sur les photos en gros plan, enfants, etc.)



Retrouvez plus de photos, en cliquant sur l'onglet « galerie photos » en page d'accueil du site www.ville-gentilly.fr ou en flashant le QR code suivant



Finances**« Un budget attentif à l'avenir »**

Dans une conjoncture marquée par la baisse des dotations de l'État et la perte de recettes économiques, la municipalité a choisi de regagner des marges de manœuvre pour continuer à développer une politique ambitieuse et solidaire.



Bamadi Sanokho, maire adjoint aux finances.

Quel est le principal enseignement de ce budget 2018 ?

Le gouvernement avait annoncé une stabilité de la dotation globale de fonctionnement (DGF) mais nous avons quand même une baisse par rapport à 2017. Nous sommes dans une dynamique de désengagement de l'État vis-à-vis des collectivités (lire infographie ci-contre). Ces recettes en moins ont un impact indéniable pour équilibrer notre budget. D'autant qu'à Gentilly, avec nos entreprises, notre potentiel financier croît. Logiquement, les fonds de péréquation - qui sont des fonds de solidarité entre les collectivités - augmentent pour la Ville. En somme, nous avons réussi à attirer ou maintenir les entreprises, ce qui fait augmenter notre potentiel financier, mais nous n'en percevons pas les fruits car les taxes des entreprises vont désormais à la Métropole et aux Territoires. C'est la double peine. Nous restons une des villes les plus populaires du Val-de-Marne et notre politique de développement économique est conçue justement pour asseoir notre politique sociale. La situation

serait différente si nous avions toujours les mécanismes financiers de l'ex Agglomération du Val-de-Bièvre où une partie de la fiscalité de nos entreprises nous était reversée. Gérer, c'est paraît-il prévoir. C'est difficile quand il y a tant d'incertitudes, tant de restrictions. Sur la suppression de la taxe d'habitation, a priori l'État nous dit que nous serons compensés la première année mais après, nous ne savons pas. Nous sommes également dans l'expectative de la réforme territoriale du chef de l'État. Nous restons attentifs et mobilisés.

Est-ce que 2018 correspond à un exercice de rigueur budgétaire ?

L'objectif principal est de se redonner des marges de manœuvre pour continuer à pouvoir faire évoluer la ville. Nous voulons nous donner toutes les garanties pour investir dans le futur. Nous faisons le choix aujourd'hui de nous désendetter. En sachant que l'endettement choisi était réfléchi, avec notamment l'opération de renouvellement urbain du Chaperon Vert. Nous voulions améliorer le cadre de vie des habitants de ce quartier et assurer un équilibre urbain. Malgré toutes ces difficultés, nous nous sommes efforcés de construire un budget attentif à l'avenir, pour permettre à tous les Gentilliens, quelle que soit leur situation, de pouvoir continuer à vivre aux portes de Paris. Nous avons veillé à garantir ce pour quoi nous

avons été élus : une politique de solidarité et d'épanouissement du citoyen au sein de la ville.

Quels sont les points forts de ce budget ?

Au niveau des recettes, nous maintenons nos taux de fiscalité. Cela est possible grâce à notre politique urbaine. Nos recettes augmentent avec l'arrivée de nouveaux habitants (ex : ZAC Lénine). 2018 correspond également à une année particulière avec la vente du legs Debray et de l'hôtel Cécilia. Cela va permettre de nous désendetter. Nous n'en sentirons pas les effets en 2018 mais en 2019. Cette année, nous avons aussi les rentrées financières du FPS (forfait post-stationnement). L'an prochain, il sera partagé avec Île-de-France mobilité (ex-Stif). Côté dépenses, il y a eu de gros efforts faits en fonctionnement. Un travail sur l'ensemble des politiques publiques est mené depuis trois ans, en maintenant notre politique sociale et de solidarité. Nous maintenons les charges de personnel et à caractère courant. Nous avons étudié nos actions et pris des décisions. Nous bénéficions aussi de certains choix passés. Avec l'arrivée de la géothermie, nous avons réduit notamment les frais de chauffage à l'ex-collège Pierre-Curie. Il y a un gain de 42 000 €. Nous ne faisons également pas appel à l'emprunt et continuons d'investir malgré tout. Il y a un volet important lié au renouvellement et à l'amélioration de notre patrimoine.



Budget participatif

Des projets à l'étude

Les Gentilliens se sont pris au jeu du budget participatif. Une quinzaine de projets a été déposée dans des domaines divers et variés (mobiliers urbains, espaces verts, street art, cadre de vie, sciences, sport, culture). Ils ont été présentés le 2 mai au comité de suivi présidé par Bamadi Sanokho (maire adjoint aux finances),

qui représentait la maire, et composé, pour rappel, de six autres élus et de sept membres des conseils de quartiers. Leur faisabilité technique et financière va désormais être examinée par les services de la Ville.

Le résultat de cette étude sera présenté en septembre. Les projets éligibles seront

ensuite présentés au vote citoyen en octobre.

Pour rappel, ils devront entrer dans une enveloppe globale de 120 000 €. Ils seront réalisés dès 2019.

Plus d'infos sur www.ville-gentilly.fr/budgetparticipatif

LE BUDGET PRIMITIF 2018 EN UN CLIN D'ŒIL *

Des impôts locaux stables

La Ville a reconduit ses taux de 2017

- Taxe d'habitation : **15,68%**
- Taxe foncière bâti : **32,24%**
- Taxe foncière non bâti : **16,67%**

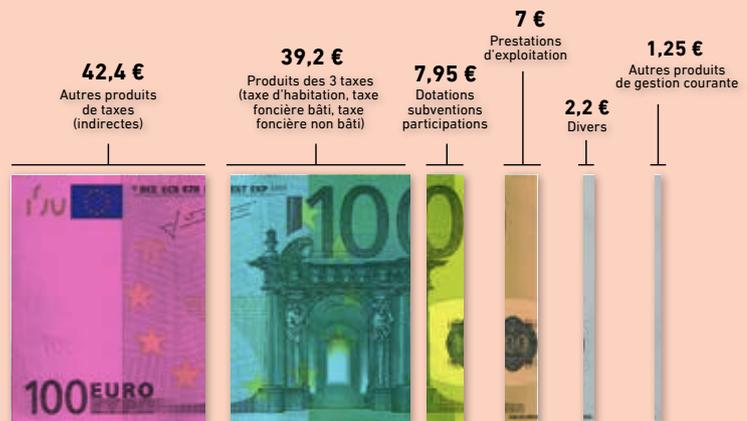
LES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS

- > **Sécurisation des écoles**
(effort sur Victor-Hugo)
- > **Évolution du secteur musique**
à La médiathèque
- > **Réfection du sol**
du gymnase Maurice-Baquet
- > **Remplacement**
du camion de déneigement
- > **Isolation thermique et chauffage**
des bâtiments communaux
- > **Travaux au centre de vacances**
d'Excideuil

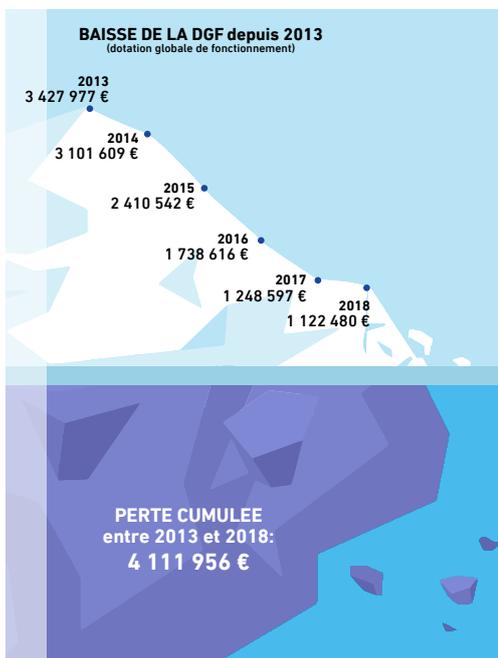
QUE FAIT LA VILLE AVEC 100 € ? (dépenses de fonctionnement)



100 € AU BUDGET : D'OÙ PROVIENNENT-ILS ? (recettes de fonctionnement)



*Voté le lundi 9 avril par le conseil municipal, 23 voix pour, 4 contre, 3 abstentions. Le budget « legs Debray » et les taux de fiscalité 2018 ont été votés par 26 voix pour et 4 contre.



Memento

Le budget d'une ville comprend le fonctionnement et l'investissement.

Le fonctionnement permet aux services communaux de fonctionner.

Les dépenses intègrent les charges de personnel et les charges générales (fournitures, entretien des bâtiments, des espaces verts...). Elles comprennent aussi les subventions aux associations locales et le soutien aux CCAS.

Côté recettes, elles regroupent les impôts locaux, les dotations de l'État (DGF) et les emprunts ainsi que les produits des services (activités périscolaires, cantine, culture...).

L'investissement, ces dépenses ont pour vocation à préparer l'avenir.

Les dépenses intègrent les projets de la ville à moyen ou long terme avec pour objectif d'entretenir ou de développer son patrimoine : constructions, aménagements urbains, acquisitions de biens fonciers ou de gros matériels...

Côté recettes, il s'agit des ressources propres de la ville (autofinancement), des dotations, des subventions et de l'emprunt.

TEST DE VUE OFFERT*

À 40 ans, on n'a plus rien à prouver. Sauf peut-être qu'on peut lire de près.

ATOL
MON OPTICIEN

**Votre opticien Atol,
Josiane GUITOT**

78, rue Charles Frérot - Gentilly
☎ 01 46 63 38 48
Face à la Médiathèque

Mr. Bricolage
Faites-le vous-même, mais pas tout seul.

2 magasins pour vous servir

29-31 avenue Louis Georgeon
94230 Cachan
Tél. : 01 46 65 09 50

47-51 rue Charles Frérot
94250 Gentilly
Tél. : 01 47 40 82 20

www.mr-bricolage.fr

OUVERT
du lundi au samedi
09:00-19:30
sans interruption

Les Menus Services
LA CONFIDANCE À VOTRE TABLE

**PORTAGE DE REPAS À DOMICILE
DES REPAS À LA CARTE
UN OU PLUSIEURS JOURS PAR SEMAINE**

VOTRE AGENCE POUR GENTILLY
01 47 61 15 85

Régimes spécifiques possibles :
sans sel, diabétiques, mixés

www.les-menus-services.com

Pour communiquer dans

VIVRE À Gentilly ARTISANS,
COMMERÇANTS,
ENTREPRENEURS

HSP votre régie publicitaire
vous conseille pour vos insertions et créations

RÉSERVEZ | **01 55 69 31 00** |
votre espace publicitaire | perinet@hsp-publicite.fr

DANS LE CADRE DE LA JOURNÉE NATIONALE
DES MÉMOIRES, DE LA TRAITE, DE L'ESCLAVAGE
ET DE LEURS ABOLITIONS

**INAUGURATION
DU JARDIN DE
SOLITUDE**

MERCREDI 16 MAI 2018

17H30
DÉAMBULATION AU RYTHME DE LA LIBERTÉ RETROUVÉE
PLACE HENRI-BARBUSSE

18H15
CÉRÉMONIE D'INAUGURATION
RUE DE FREIBERG

www.ville-gentilly.fr

Santé

► Du sport sur ordonnance

Se faire prescrire six mois de sport pour retrouver la forme. La formule, gratuite, est proposée depuis 2008 par le service prévention et promotion de la santé et fonctionne à plein régime.

Une vingtaine de personnes, de 23 à 80 ans, participent au programme de « réadaptation à l'activité physique » (RAP) ; 15 sont sur liste d'attente. Ce suivi de six mois, renouvelable une fois, est gratuit et financé par l'Agence régionale de santé (ARS). La personne vient soit sur préconisation du médecin, soit de sa propre initiative. Les causes sont multiples : pathologie (exemple : diabète), surpoids, retour de grossesse ou simple recherche de bien-être. Il suffit de remplir un dossier au Centre municipal de santé (CMS) comportant un avis d'un médecin généraliste, un avis du cardiologue et un semainier sur ses habitudes alimentaires. Avant de commencer, un bilan est réalisé. Ensuite, quatre créneaux hebdomadaires de renforcement musculaire sont proposés à la salle Lamartine. Il est conseillé d'en suivre au moins un. Vélos elliptiques, tapis roulant, élastiques... le matériel offre un large panel d'exercices. Serge Olivarès, kinésithérapeute et préparateur physique, dirige ces séances

adaptées à chaque participant. « *Quand la personne est assidue, les bienfaits sont rapides, témoigne-t-il. J'ai une dame qui avait du mal à marcher avec son mari. Depuis, c'est lui qui peine à la suivre.* »

De la diététique en plus, si besoin

En complément d'un retour au sport, un suivi peut être proposé avec Ly Phan, diététicienne qui intervient au service prévention et promotion de la santé. Aziza est venue par le bouche-à-oreille. Depuis sept mois, elle a perdu sept kilos et attiré trois copines dans son sillage. « *J'ai changé ma façon de manger. Grâce au sport, je suis bien au quotidien. Je peux même courir derrière le bus !* » Catherine a voulu imiter son mari, la retraite venue. Atteinte d'arthrose, elle a souffert au début. Aujourd'hui, sa motivation est telle, qu'elle souhaite s'inscrire à la salle avec l'USG musculation. Un partenariat existe avec le club une fois le RAP terminé.



« *Je conseille parfois aussi la natation après* », abonde Serge Olivarès. « *Nos coachs sont formidables, se réjouit Fabienne. C'est un moment à la fois efficace et sympathique.* »

○ Renseignements. CMS. 6, rue du Docteur Ténine. Ouvert du lundi au vendredi, de 7h30 à 19h30, le samedi, de 7h30 à 12h. ☎ 01 47 40 58 59

► Des radios interprétées à distance

Avec la téléradiologie, le CMS entre de plain-pied dans l'ère de la télé-médecine. Cette nouveauté permet d'augmenter les examens et de pérenniser l'activité de radiologie au CMS. En effet, depuis février 2017 et le dernier départ en retraite, seuls deux radiologues à temps non complet, sont présents au CMS. Téléradiologie signifie interprétation d'une radio à distance par un médecin radiologue et non plus in situ au CMS. La nouvelle procédure change à peine pour le patient. Il prend rendez-vous directement (depuis décembre 2017) via doctolib.fr ou en appelant le CMS. Le manipulateur radio effectue l'examen. La radio est transmise via une plateforme sécurisée. La Ville a contractualisé avec 38 médecins-radiologues référencés dans l'Hexagone, dont cinq privilégiés, habilités à lire, interpréter les clichés et renvoyer les compte-rendus. En urgence, le délai est fixé à une heure, 12 heures sinon pour un examen de routine. Le 4 avril, deux semaines après le lancement, 84 radios avaient été réalisées par ce procédé. Attention, la téléradiologie ne concerne ni les mammographies, ni les échographies dont la lecture et l'interprétation sont réalisées au CMS.



En bref

Prévention santé

- Journée de prévention du mélanome (cancer de la peau), mercredi 23 mai, de 14h à 19h. Dépistage gratuit au CMS par un dermatologue.
- Journée de prévention du pied, jeudi 7 juin. Examen gratuit, par des podologues, au CMS.
- Semaine de dépistage du diabète et des maladies rénales, du 4 au 8 juin, au CMS.
- Journées ÉquilibreS au centre de Bourron-Marlotte (77), restitution annuelle, vendredi 15 juin.

Vaccinations gratuites

Les lundis 14 mai, 4 et 25 juin, de 17h à 19h, sans rendez-vous, au CMS. Sont concernés : les adultes et enfants de plus de 6 ans (accompagnés d'un majeur). Carnet de vaccination obligatoire.

Petite enfance

Les tout-petits ... éveillés en musique

Les structures municipales de la petite enfance terminent un captivant cycle d'éveil musical. Reportage au Relais assistantes maternelles (Ram).



Un arpège de guitare, un air fredonné puis les paroles : « *Bonjour, bonjour...* » Tous les prénoms défilent. Derrière son instrument, Nicolas Moreno captive la dizaine de petits, leurs assistantes maternelles, ainsi qu'Émilie et Laurence, les responsables du Ram et de la crèche familiale. Après cette introduction en douceur, le musicien intervenant enchaîne avec le « tube » : « *Frotte dans tes mains, ça sent la vanille. Frotte dans tes mains, ça sent le jasmin* ». Les enfants babillent, dansent, se déplacent. Deuxième exercice : Nicolas « *propose le silence pour mieux accueillir le bruit* ». Les adultes ont

interdiction de parler. Petit à petit, les enfants réagissent aux sons extérieurs. L'artiste répond à leurs onomatopées. Un joyeux brouhaha s'installe. Deux bouts de choux tapent sur un fauteuil. Nicolas les imite puis présente le bac d'instruments. Maracas, flûtes et mini-trompette sont pris d'assaut. Le musicien donne le tempo. Tout le monde frappe dans ses mains. Vient l'heure du rangement. Nicolas utilise ses doigts pour raconter une dernière berceuse : « *Monsieur Pouce* ». Il est l'heure de remettre son manteau. Les assistantes maternelles sont ravies. « *C'est un bon moment pour eux et pour nous* »,

reconnait Stéphanie. « *Nous reprenons à la maison ce que nous avons appris* », confie Selma.

Six séances pour 80 enfants

En deux ans, près de 80 enfants et 40 assistantes maternelles ont testé cette madeleine de Proust musicale. Quatre groupes en 2016-2017, idem cette année, ont assisté à six séances d'affilée. L'intervention s'inscrit dans le parcours artistique proposé par le service culturel. L'activité, appréciée, combine manipulation d'instruments, communication non verbale en musique, chant, danse et berceuse. « *Le but n'est pas d'imposer mais de faire vivre aux enfants une expérience artistique, pose Nicolas Moreno. Ils passent de l'exploration à un univers qui ressemble de plus en plus à de la musique.* »

Fête de la petite enfance

Ouverte aux familles et aux assistantes maternelles du Ram et de la crèche familiale, elle se déroulera samedi 2 juin prochain à la Maison de l'Enfance (2, rue Jules-Ferry), de 9h30 à 12h.

Maison de l'enfance

Jouer à la ludothèque pour grandir

La ludothèque à la Maison de l'Enfance constitue un fantastique repère du jeu. Des cycles y sont organisés pour les enfants des accueils de loisirs. Présentation.



Rencontre intergénérationnelle en avril dernier. ▲

Le jeu ne se limite pas au simple amusement. Il contribue à la construction de l'enfant et constitue un formidable outil du vivre-ensemble. Chaque accueil de loisirs comporte un espace jeux. Ponctuellement, avec leurs animateurs, les jeunes Gentilléens

se rendent à la ludothèque de la Maison de l'Enfance. Cet espace consacré monte en puissance. Johan, animateur spécialisé, fait vivre le lieu. Il se décompose en deux salles : l'une dotée de plus de 250 jeux de société, renouvelés régulièrement, l'autre dédiée aux jeux de construction, symboliques ou d'imitation. Depuis deux ans, Johan propose des cycles de trois séances aux accueils de loisirs élémentaires. Ils ont été initiés l'an passé comme outils passerelle de la maternelle vers l'élémentaire. Le but est d'élargir la « ludo » aux enfants d'âge maternel. Les retraités du CCAS ont aussi découvert l'endroit, en compagnie de l'accueil de loisirs Barbusse élémentaire. Le projet intergénérationnel s'est tenu sur trois mercredis.

À la ludothèque, il est aussi question d'éducation. Apprendre à gagner et à perdre, persévérer pour comprendre les règles, les respecter, transmettre à autrui, gagner en attention « *Le jeu peut canaliser les enfants ou leur permettre tout simplement de se relâcher*, constate Johan. *Le but principal reste quand même de s'amuser.* » Jeux collaboratifs, stratégiques, de mémoire, de hasard, de rapidité, de réflexion... La qualité et la variété sont au rendez-vous. L'actualité également. Lors des dernières vacances d'hiver, Johan et Ludovic, un animateur, ont créé un « escape game » sur trois jours. Un travail colossal et réussi, plébiscité par des enfants qui en redemandent. Cet été, leur envie devrait être exaucée.

Événement

Une Fête de toutes les couleurs !

Dimanche 24 juin, venez nombreux profiter de la Fête à Gentilly avec, dès 10h30, la 6^e édition de la Foulée gentillienne.

Chaque année, cet événement incontournable de la vie locale permet à tous les habitants de partager des moments de joie, de découverte et de rire autour des nombreuses animations préparées par les associations et les services municipaux. À noter que de nombreux stands proposent des possibilités de repas pour le dimanche midi. Une bonne occasion de découvrir des spécialités du monde entier, de partager des moments de bonne humeur mais aussi de soutenir les nombreuses associations qui font vivre Gentilly.



Dimanche 24 juin – Parc Picasso et complexe Maurice-Baquet.
Programme complet des festivités dès la mi-juin dans les accueils municipaux et sur le site www.ville-gentilly.fr

La Foulée pour tous !

Sportifs accomplis ou pratiquants occasionnels, les Gentilliens de tous âges ont rendez-vous pour la traditionnelle Foulée gentillienne en ouverture de la Fête. Pas de chronométrage, ni de classement mais

juste l'envie de transpirer et de partager de bons moments.

Inscription gratuite (autorisation parentale pour les mineurs) auprès du service des sports (bulletin disponible dans les accueils municipaux, chez les commerçants ou sur www.ville-gentilly.fr).
Aucune inscription sur place le jour-J.

○ Service municipal des sports, 62, rue Charles-Frérôt.

○ ☎ 01 47 40 58 21

○ ✉ sports@ville-gentilly.fr

Emploi-jeunesse

Jobs d'été : trouver grâce au PIJ

L'équipe du Point information jeunesse (PIJ) aide les jeunes à décrocher un job d'été. Hermann a bénéficié de ce coup de pouce. Il raconte.



À 19 ans, Hermann termine son bac pro installation des systèmes énergétiques et climatiques. L'an prochain, il poursuivra ses études en BTS. Le jeune homme du Chaperon Vert a commencé tôt ses recherches pour trouver

un travail cet été. Et pour cause : il veut financer son permis B. Début mars, il s'est ainsi rendu au PIJ. Le lendemain, il était accompagné par une partie de l'équipe aux « Journées jobs d'été » au 104 à Paris. Il a postulé à des offres de préparateur de commandes, de serveur et de commis de cuisine. Dans l'attente de réponses, il était également présent le 28 mars au salon des jobs d'été au PIJ. Il avait le choix entre des annonces dans l'animation, l'accueil, la bureautique, le commerce et autres. Sa motivation est en passe de payer.

CV à valoriser

« Beaucoup d'offres vont arriver. Certaines entreprises recrutent au dernier moment, précise Gildo, le responsable du PIJ. Il n'est pas trop tard pour venir nous voir. » Le PIJ

s'adresse aux 16-25 ans. Tous les jeunes peuvent pousser la porte, même s'il est plus difficile pour un mineur de trouver des offres. Ils sont une dizaine à avoir effectué la démarche pour l'instant. « Le PIJ propose un vrai accompagnement, de façon bienveillante et pédagogique, pour amener le jeune à chercher seul, souligne Maximilien Sanchez, conseiller municipal à l'information jeunesse. Beaucoup d'entre eux recèlent de compétences, pas forcément scolaires, qu'ils ne valorisent pas assez dans un CV. » Or, ces emplois saisonniers permettent souvent aux jeunes de se confronter à l'univers professionnel et d'inscrire une bonne expérience sur leur CV.

○ Contact. Pij, 7, rue du Président-Allende. ☎ 01 49 86 07 76.



Plan canicule

Recherche bénévoles

Le CCAS (Centre communal d'action sociale)-retraités recherche des bénévoles pour appeler les personnes inscrites sur le registre (âgées, handicapées, fragilisées ou isolées), en cas de déclenchement de l'alerte canicule niveau 3. Les volontaires doivent juste être majeurs. Le plan canicule est déclenché par le préfet, entre le 1^{er} juin et le 31 août. Les personnes sensibles inscrites sont suivies lors des épisodes de fortes chaleurs (température ne descendant pas en-dessous de 24°C la nuit et atteignant 35°C en journée). Le CCAS les contacte par téléphone afin de s'assurer de leur bonne santé, de leur répéter les gestes à adopter et de signaler aux assistants sociaux toute personne dans une situation de fragilité. La téléassistance Val'Écoute contacte également les abonnés pendant les alertes.

Inscription sur le registre

Peuvent s'inscrire : les personnes de 65 ans et plus, celles de 60 ans reconnues inaptes au travail et les adultes handicapés. La démarche est basée sur le volontariat. En cas d'isolement temporaire (départ en vacances des proches), il reste possible de joindre le CCAS pour signaler ses difficultés.

○ Renseignements. CCAS (tél. 01 47 40 58 67/58 06, portable 06.15.12.31.22), accueil mairie (01 47 40 58 58), Centre municipal de santé (01 47 40 58 59).

○ Caniculeinfoservice (tél.0800 06 66 66), Samu 94 : 15 ou 112



Mouvement social

Des avancées au Sacré-Cœur

Les quatre jours de grève, du 14 au 17 mars dernier, d'une trentaine d'employés de l'Ehpad (Établissement d'hébergement des personnes âgées dépendantes) du Sacré-Cœur, rue Charles-Fréro, ont abouti à plusieurs avancées. La principale revendication des grévistes issus du personnel soignant, d'animation et de blanchisserie portait sur l'insuffisance des effectifs. Soutenus par les élus et le syndicat CGT, ils ont obtenu deux recrutements, le paiement de leurs jours de grève, ainsi que l'entame de négociations sur les conditions de travail et les ratios (nombre d'agents par résidents) avec la direction de l'association.

Sport

Marathoniens en herbe



Plus de 1000 élèves des quatre écoles élémentaires de la ville seront sur le pont, au stade Géo-André et au parc du Coteau, mercredi 13 juin prochain pour la course longue, organisée par le service municipal des sports, en partenariat avec l'Éducation nationale.

Orientation au parc du Coteau

- Du 2 au 7 mai, les élèves de moyenne section de maternelle, CP et CE1 des écoles de la ville ont découvert des jeux d'orientation au parc du Coteau, toujours grâce au service municipal des sports en lien avec l'Éducation nationale.
- Du 14 au 18 mai, dans ce même parc, la vitesse va monter d'un cran avec cette fois-ci des courses d'orientation pour les classes de CE2 à CM2. Les élèves seront munis de boussoles pour se repérer.

Jeux du Val-de-Marne

Du 31 mai au 8 juin se dérouleront les traditionnels Jeux du Val-de-Marne, avec le service municipal des sports aux manettes. Ils se composent de deux initiatives. Les 31 mai et 1^{er} juin, les élèves de CP-CE1 des écoles élémentaires de la ville seront réunis au gymnase Baquet pour des initiations au tennis, avec un professeur diplômé. Même endroit, du 4 au 8 juin, les élèves de moyenne section de maternelle à CM2 se frotteront aux jeux athlétiques composés de sept ateliers autour de la thématique « sauter, lancer, courir ». Ils bénéficieront d'une sensibilisation nutrition autour du « Comment bien goûter ? » portée par le service prévention et promotion de la santé.

Portes ouvertes

Le lycée hôtelier se dévoile

Le lycée du Val-de-Bièvre organisait, le 7 avril, sa première matinée de portes ouvertes dans ses nouveaux locaux. Le personnel et les élèves étaient mobilisés pour guider les parents et futurs lycéens. En effet, en plus de la 3^e préparatoire à l'enseignement professionnel et du CAP Assistant technique en milieu familial et collectif, le lycée proposera six nouvelles formations en hôtellerie-restauration à la rentrée 2018/2019 : CAP cuisine, CAP commercialisation et services en hôtel-café-restaurant, CAP pâtisserie, CAP agent polyvalent de restauration, bac pro organisation et production culinaire et bac pro commercialisation et service en restauration. 132 élèves sont inscrits pour septembre prochains ; ils sont 85 actuellement. Leur nombre augmentera au fil des années jusqu'à plus de 400. À noter : les Gentilliens et salariés de la ville pourront déjeuner au nouveau restaurant d'application dont l'ouverture est prévue après les vacances de la Toussaint.

Solidarité internationale

Dugowolowila en visite à Gentilly

Sekou Sylla, maire de Dugowolowila, accompagné des représentants de la commune malienne à Gentilly, a rendu visite à Patricia Tordjman, le 17 avril. L'occasion de faire le point sur les projets, eau notamment, menés depuis le début de la coopération en 2002. Retrouvez les détails de cette rencontre et les avancées dans le journal *Gens du monde* qui sera disponible en juin dans les accueils municipaux et sur le site www.ville-gentilly.fr





Logement

Une nouvelle jeunesse pour la cité Frileuse

Sept bâtiments de la cité Frileuse, du bailleur Opaly, vont être réhabilités. Il s'agit des quatre tours situées dans la rue éponyme, ainsi que des immeubles D, E et F, avec pignon sur la place de la Victoire du 8 mai 1945 et la rue Thiberville. Les travaux sur ces 387 logements devraient débuter au dernier trimestre 2018. Le projet a été présenté en réunion publique le 13 janvier dernier. Un diagnostic a été réalisé au préalable dans les parties communes. Afin de répondre au mieux aux attentes des locataires, le cabinet Le Frêne a par ailleurs mené une enquête sociale pour connaître leurs besoins, le temps de ce

futur chantier en milieu occupé. Des ateliers avec les habitants, en présence des architectes, ont également eu lieu en avril dans chaque bâtiment. La réhabilitation comporte des travaux dans les logements (électricité, peinture, plomberie, ventilation, chauffage...), sur les parties communes (rénovation des halls et des locaux poubelles, réfection de l'éclairage...) et une isolation thermique des bâtiments par l'extérieur, sous réserve de l'avis de l'architecte des bâtiments de France. Opaly estime le coût total de l'opération à 14 millions d'euros, financés par ses fonds propres et des contributions du Département et de l'État.

Hôtel Jo & Joe

« Premier bois » pour nouveau concept

La pose du « premier bois » du futur hôtel Jo & Joe, au 89-93 avenue Paul-Vaillant Couturier, était organisée le 6 avril dernier. Au croisement de l'auberge de jeunesse et de l'hôtel, ce nouveau concept d'hospitalité pour « jeunes connectés » devrait ouvrir à la fin de l'année 2018. Il est composé de chambres et dortoirs (479 lits), d'un jardin intérieur, d'un restaurant de 180 places et d'un bar qui seront ouverts au public. Une trentaine de personnes seront embauchées : une opportunité pour les Gentilléens. Dessiné par l'architecte Jean-Paul Viguier, le bâtiment de sept étages sera recouvert de 8000 m² de panneaux de bois et habillé d'un revêtement métallique avec des leds incrustées (il scintillera la nuit). Il est labellisé bâtiment bas carbone (BBCA). Les travaux ont démarré en mai 2017 par le désamiantage et la démolition de l'ancien bâtiment. Le chantier devrait durer 13 mois. Malgré les aléas hivernaux, pas de retard prévu. Le gros œuvre est terminé depuis début avril. L'ossature bois apparaîtra rapidement. Côté circulation, une base de vie est installée depuis novembre dernier avenue Paul-Vaillant-Couturier en bordure du chantier. Un passage est prévu pour les piétons. Les véhicules circulent eux sur une voie réduite. Une charte a été signée pour limiter au maximum les nuisances pour les riverains.



▲ Les élus posent le "premier bois".

Chauffage urbain

Grand chantier jusqu'au début d'été

Depuis mi-avril, la Compagnie parisienne de chauffage urbain (CPCU) procède au remplacement de canalisations, avenue Gallieni, rue de la Bièvre, rue Saint-Eloi, avenue Jean-Jaurès et rue Gabriel-Péri. Les travaux devraient durer jusqu'à mi-juillet. La circulation piétonne est maintenue et protégée. Les accès aux personnes à mobilité réduite et aux services de secours sont également conservés. Les impacts sur la circulation et le stationnement (places neutralisées) concernent deux secteurs : avenue Gallieni/rue de la Bièvre et rue Saint-Éloi/avenue Jean-Jaurès/rue Gabriel-Péri.

À noter, sur le premier secteur, avenue Gallieni, une chaussée rétrécie, la mise en sens unique de la rue de la Bièvre (sens Victor-Hugo - Raspail) et une voie de circulation neutralisée au carrefour rue de la Bièvre/avenue Raspail. Sur le second, l'arrêt de bus de la rue Saint-Éloi est décalé du n°4 au n°6 et la chaussée est rétrécie à l'angle de l'avenue Jean-Jaurès et de la rue Saint-Éloi, ainsi qu'à celui entre l'avenue Jean-Jaurès et la rue Gabriel-Péri.

☉ Service client CPCU.

Tél. 01 44 68 68 30

ou 01 44 68 68 20.

Chantier eau

Circulation modifiée rue d'Arcueil

Le Sedif procédera au remplacement d'une canalisation d'eau, rue d'Arcueil, du 28 mai au 24 août. Le chantier se déroulera en deux phases. La première, du 28 mai au 9 juillet, concerne la partie entre la rue Ténine et le collège Rosa-Parks. Le stationnement sera neutralisé et la circulation automobile maintenue sur une voie. Pour la 2^e partie, du 9 juillet au 24 août, la rue sera fermée du collège à la rue Debray. Les accès seront maintenus pour les riverains. La circulation automobile sera déviée rue Jean-Jaurès. Idem pour la ligne de bus 57. La RATP mettra en place des arrêts provisoires.



Infrastructures économiques

Infrastructures environnementales

Espaces d'échanges

Espaces de détente

Espaces sportifs et de loisirs

Services - Partenariat

> **Les Paveurs de Montrouge**
25, rue de Verdun
B.P. 14 - 94816 Villejuif Cedex
Tél. : 01 43 90 11 70
Fax : 01 47 26 04 72
villejuif@paveurs-de-montrouge.fr

Une société de **VINCI** 

**LES
PAVEURS
DE MONTRouGE**



Culture

► Du 27 avril au 3 juin

La Photographie à l'école

Exposition sur le thème :
« Quand la lumière s'agite »

✦ Maison de la Photographie
Robert-Doisneau

► Samedi 12 mai

Stage photographique

L'étrangeté de l'ordinaire
par Rafael Serrano

✦ Tarif : 25€/personne.

✦ A partir de 15 ans

✦ Réservation obligatoire au
01 55 01 04 86 ou maison.

doisneau@grandorlyseinebievre.fr

► Jeudi 17 mai à 20h30

Vertical Strikes/Je ne peux pas rester silencieuse

Danse, performance
chorégraphique, pole dance
Par S. Trouche & W. Holmes

✦ Le Générateur,

16 rue Charles-Frérôt

► Du 25 mai au 1^{er} juin

Festival Courants d'arts

✦ Programme complet sur le site
www.ville-gentilly.fr

✦ Dans différents lieux de la ville

► Vendredi 8 juin à 19h

Hommage à Annie-Laure Wanaverbecq

Première directrice de la Maison
Doisneau, décédée en août 2017.

✦ Maison de la Photographie
Robert-Doisneau

► Du 9 au 16 juin de 14h à 18h

Exposition « Bivouac ou une semaine de randonnée à la montagne »

De Charlie Chine

✦ Le Générateur, 16 rue C.-Frérôt

✦ Ouverture tous les jours sauf
lundi, de 14h à 18h

► Les 9 et 10 juin à 17h

Spectacle des ateliers théâtre des enfants et ados du Plateau 31

Suivi d'une rencontre conviviale

✦ Sur réservation au Plateau 31

✦ Plateau 31, 31 rue Henri-Kleyhnhoff

| Culture |

Courants d'arts

Quinzième édition déjà pour le festival Courants d'arts ! La programmation met à l'honneur sur huit jours les expressions artistiques pour l'enfance et la jeunesse : exposition, théâtre, spectacle acrobatique, restitution du parcours Arts à l'école danse, présentation des élèves du Conservatoire, arts plastiques ou musique avec associations.

✦ Du 25 mai au 1^{er} juin - Gratuit

✦ Salle des fêtes des la mairie, Service culturel, parc Picasso, Le Générateur

✦ Programme complet au service culturel ou sur www.ville-gentilly.fr



La photographie à l'école – Maison Doisneau
Classe de CM1 de Mme Phidalelphé, école Gustave-Courbet



Marché artisanal au Chaperon Vert

► **Jeudi 14 juin de 18h à 20h30**

Soirée du « Pôle culturel »

Circulez d'un lieu à l'autre pour voir des expositions, écouter de la musique en live, prendre un apéritif.

✦ 18h vernissage de l'exposition « Des rives aux glissements » au service culturel

✦ 18h vernissage de l'exposition « Trouer l'opacité » par A. Leroux, L. Pubert, L. Samama à la Maison de la Photographie Robert Doisneau (jusqu' au 16 septembre)

✦ 18h30 concert de la chanteuse cap-verdienne Lucibela sur le parvis du service culturel

✦ Gratuit

► **Les 16 (19h30) et 17 juin (16h)**

Théâtre adultes du Plateau 31

Suivi d'une rencontre conviviale

✦ Sur réservation au Plateau 31

✦ Plateau 31, 31 rue H.-Kleynhoff

► **Mardi 19 juin à 19h30**

Rendez-vous du doc « Rhythm and Intervals »

✦ La médiathèque

✦ Gratuit sur réservation au service culturel ou à La médiathèque

✦ Projection puis concert et échanges avec Manuel Briot de l'association Son et image

| **Animations commerciales** |

Les commerçants fêtent l'été

La Ville et l'Association des commerçants et travailleurs indépendants de Gentilly (Actig) organisent la fête de l'été. Au programme : artistes en déambulation, ambiance musicale.

✦ Du 18 au 22 juin aux heures d'ouverture des commerces, à travers la ville

✦ Renseignements au service Emploi, développement économique et commercial : 01 47 40 58 74

► **Samedi 23 juin à 19h**

Spectacle chanson-chorale du Plateau 31

Suivi d'une rencontre conviviale autour d'un buffet

✦ Sur réservation au Plateau 31

✦ Plateau 31, 31 rue Henri-Kleynhoff

► **Du 30 juin au 8 juillet de 14h à 18h**

Exposition « Reliefs Cassenti »

De S. Cassenti

✦ Le Générateur, 16 rue C. Frérot

✦ Ouverture tous les jours sauf lundi, de 14h à 18h

► **Jeudi 5 juillet de 18h30 à 20h30**

Apéro-concert Eskelina

La petite suédoise de la chanson française...

✦ Gratuit

✦ Parvis du service culturel

Vie citoyenne

► **Mardi 8 mai dès 10h**

Commémoration du 8 mai 1945

✦ Tour des plaques et monument aux morts (place Henri-Barbusse)

► **Mercredi 16 mai**

Journée nationale de la traite, de l'esclavage et de leurs abolitions

✦ 17h30 déambulation place Henri-Barbusse

✦ 18h15 cérémonie dans le jardin rue de Freiberg

► **Les 17 mai et 28 juin à 21h**

Conseil municipal

✦ Salle des fêtes de la mairie

► **Dimanche 24 juin de 9h à 19h**

Fête à Gentilly et Foulée gentillienne

✦ Complexe Maurice-Baquet et Parc Picasso

| **Commémorations** |

Victoire du 8 mai 1945

La municipalité et l'Union locale des associations d'anciens combattants invitent les Gentilliens à participer à l'hommage rendu à ceux qui ont donné leur vie pour la liberté en luttant contre le nazisme et le fascisme.

✦ **Mardi 8 mai**

✦ 10h place Henri-Barbusse : départ en car pour effectuer le tour des plaques des disparus

✦ 11h45 place Henri-Barbusse : rassemblement au monument aux morts, dépôt de gerbes et allocutions

Journée nationale de la traite, de l'esclavage et de leurs abolitions

Le nouveau jardin rue de Freiberg va prendre le nom de jardin de Solitude en hommage à la jeune femme du même nom (1772-1802) figure historique de la résistance des esclaves noirs en Guadeloupe. Les citoyens sont appelés à participer à cette inauguration et à la cérémonie dans le cadre de la Journée nationale des mémoires de l'esclavage, de la traite et de leurs abolitions.

✦ **Mercredi 16 mai**

✦ 17h30 déambulation place Henri-Barbusse

✦ 18h15 cérémonie dans le jardin rue de Freiberg



Jeudis du parc des retraités



Fête du quartier Gabriel Péri

Jeunesse / Enfance

► **Les 12, 26 mai, 9 et 23 juin, de 20 h à 22 h**
Samedis futsal

✦ Jeunes de plus de 18 ans sur inscription
✦ Gymnase Maurice-Baquet

► **Samedi 2 juin de 9h30 à 12h**

Fête de la petite enfance
✦ Maison de l'Enfance

► **Samedi 2 juin à 15h**

Ciné ados
✦ La médiathèque

► **Jeudi 21 juin dès 17h**

Fête de la musique
Concert musique du monde et retransmission du match France/Pérou de la coupe du monde de football
✦ Point J

Santé

► **Les 14 mai, 4 et 25 juin de 17h à 19h**

Vaccinations gratuites
✦ Centre municipal de santé

► **Mercredi 23 mai de 14h à 19h**

Journée de prévention et de dépistage du cancer de la peau
✦ Centre municipal de santé

► **Du 4 au 8 juin de 10h à 19h**

Semaine de dépistage du diabète et des maladies rénales
✦ Centre municipal de santé

► **Jeudi 7 juin de 9h à 13h et 14h à 19h**

Journée nationale de la santé du pied
✦ Centre municipal de santé

► **Vendredi 15 juin de 8h à 19h**

Journée équilibre
✦ Bourron-Marlotte (Seine-et-Marne)

Vivre sa retraite

► **Mardi 22 mai à 17h45**

Sortie théâtre « Et pendant ce temps Simone veille »
✦ Tarif : 26,50€
✦ Bastille (Paris)

► **Mardi 5 juin à 13h15**

Découverte/balade douce du site des Vaux de Cernay et du Petit Moulin
✦ Tarif : 11,50€
✦ Cernay (Yvelines)

► **Les 19 et 26 juin à 7h30**

Journées mer actes 1 et 2
✦ Tarif : 3,90€
✦ Yport (Côte d'Albâtre, Seine-Maritime)

► **Jeudi 28 juin à 10h45**

Ouverture des Jeudis du parc
✦ Parc Picasso

Animations commerciales

► **Mercredi 23 mai de 10h à 18h**

Marché artisanal et animations
✦ Place Marcel-Cachin

► **Vendredi 8 juin de 15h à 21h**

Bal populaire des commerçants
✦ Square du Souvenir, rue de la Paix

► **Du 18 au 22 juin**

Les commerçants fêtent l'été
✦ À travers la ville

Vie des quartiers

► **Mercredi 23 mai à 10h**

Marche sportive et culturelle
✦ À travers la ville
✦ Rdv à la Maison des familles

► **Samedi 16 juin de 14h à 22h**

Fête de quartier Gabriel-Péri
✦ 162 Gabriel-Péri

► **Samedi 1^{er} juillet dès 10h**

Fête de quartier et vide-greniers du Chaperon Vert
✦ Place Marcel-Cachin

| Vie des quartiers |

Deux fêtes de quartier

Gabriel-Péri

Cette année, la fête du quartier Gabriel-Péri tombe pendant la coupe du monde de football. Ce sera donc la thématique de cette fête ! Ambiance assurée grâce aux nombreux stands et animations, repas partagé, soirée musicale et dansante...

✦ **Samedi 16 juin de 14h à 22h au 162 Gabriel-Péri**

Chaperon Vert

La fête de quartier du Chaperon Vert se déroulera le même jour que le traditionnel vide-greniers.

Place à une journée riche en bonnes affaires et animations

✦ **Réunion participative de préparation le 22 mai**
✦ **Dimanche 1^{er} juillet sur la place Marcel Cachin dès 10h**

Mairie

14, place Henri-Barbusse
Du lun. au vend. : 8h30-12h/13h30-18h
(le mardi jusqu'à 19h)
Samedi : 8h30-12h
☎ 01 47 40 58 58

CCAS

Aide et médiation sociale
14, place Henri-Barbusse
Du lun. au vend. : 8h30-12h/13h30-18h
(le mardi jusqu'à 19h), **fermé le jeudi matin**
Samedi : 8h30-12h
☎ 01 47 40 58 06

Retraités
Passage Albert-Thomas
Du lun. au vend. : 8h30-12h/13h30-18h
fermé le jeudi matin
☎ 01 47 40 58 67

Services municipaux ouverts au public

Culture
58-60, avenue Raspail
Lundi : 14h-18h
Mardi : 9h30-12h30/14h-19h
Mercredi, jeudi et vendredi :
9h30-12h30/14h-18h
samedi : 10h-13h
☎ 01 41 24 27 10

Documentation-Archives
14, place Henri-Barbusse
Sur RDV du lun. au vend. :
8h30-12h/13h30-17h (le mardi jusqu'à
18h)
☎ 01 47 40 58 50

Enfance
14, place Henri-Barbusse
Du lun. au vend. : 8h30-12h/13h30-18h
(le mardi jusqu'à 19h) – Samedi : 8h30-12h
☎ 01 47 40 58 09

Formalités – Population
14, place Henri-Barbusse
Du lun. au vend. : 8h30-12h/13h30-18h
(le mardi jusqu'à 19h)
Samedi : 8h30-12h
☎ 01 47 40 58 08

Habitat-Logement
19, rue du Val-de-Marne
Du lun. au vend. : 8h30-12h/13h30-18h
(le mardi jusqu'à 19h)
Samedi : 8h30-12h (se rendre au CCAS)
☎ 01 47 40 58 27

Prévention et promotion de la santé
6 rue du Docteur Ténine
Du lun. au vend. : 9h-12h / 13h-17h.
☎ 01 47 40 58 59

Relations publiques
62, rue Charles-Frérôt
Du lun. au vend. : 8h30-12h/13h30-
17h15
☎ 01 47 40 58 04 - 01 47 40 58 70

Sécurité et qualité de vie urbaine
19, rue du Val-de-Marne
Du mardi au vend. : de 8h30 à 19h (18h30
les lundi et samedi)
☎ 01 47 40 58 73

Sport
62, rue Charles-Frérôt
Du mar. au vend. : 9h-12h/14h-18h
(le mardi jusqu'à 19h)
Lundi : 8h30-12h/14h-18h
☎ 01 47 40 58 21

Urbanisme

19, rue du Val-de-Marne
Du lun. au vend. : 8h30-12h/13h30-18h
(le mardi jusqu'à 19h)
Samedi : sur rendez-vous
☎ 01 47 40 58 25

Lieux et équipements publics

Bibliothèque du Chaperon Vert
Place Marcel Cachin
Mercredi : 10h-13h/16h-18h30
Vendredi : 16h-18h30
samedi : 10h-13h
☎ 01 49 12 19 01

Centre municipal de santé (CMS)
6, rue du Docteur-Ténine
Du lun. au vend. : 7h30-19h30
Samedi : 7h30-12h
☎ 01 47 40 58 59

Cimetière
5, rue Sainte Hélène 75013 Paris
Tij du 1^{er} mars au 1^{er} novembre : 8h-17h45
Du 2 novembre au 28 ou 29 février :
8h-16h45
☎ 01 47 40 58 28

Cyberespace
15, rue du Président-Wilson
Mer., jeudi. et vendredi : 13h-18h
Sur RDV : mardi (ateliers)14h-18h,
mer.(projets), jeu.(formation) et vendredi
(ateliers) 9h-12h,
samedi (formation) 9h30-12h
☎ 01 45 36 66 82

Espace départemental des solidarités
16 avenue Raspail
Du lun. au vend. : 8h30-12h30/
13h30-17h30
☎ 01 41 24 13 50

La médiathèque
3 rue de la Division du Général Leclerc
Mardi : 13h-19h – Mercredi : 10h-18h
Jeudi (groupe uniquement)
Vendredi : 13h-18h
Samedi : 10h-13h/14h-18h
☎ 01 41 24 21 48

Maison des Familles
Quartier Victor-Hugo, place de l'Agora
Mardi : 13h30-19h
Mercredi : 9h-12h/13h30-18h
Jeudi : 10h-12h
Vendredi : 13h30-18h
Samedi : 10h-16h30 (une fois sur deux)
☎ 01 47 40 58 60

PMI Gentilly
20, rue du Soleil Levant
Du lun. au vend. : 8h30-12h30/13h30-
17h15
☎ 01 45 47 79 79

Point J
19, avenue Jean-Jaurès
Mercredi : 14h-18h
Vacances scolaires du lun. au ven. :
10h-12h/14h-18h
☎ 01 49 69 92 77

Point Information Jeunesse (PIJ)
7, rue du Président Allende
Lundi et jeudi : 14h-17h30
Mardi et mercredi : 9h-12h/15h-18h)
Vendredi : 9h-12h
☎ 01 49 86 07 76

Relais Assistantes Maternelles (RAM)
2 bis, avenue de la République
☎ 01 45 36 62 17

Permanences

Aide / Droit
Aide aux victimes
19, rue du Val-de-Marne
☎ 01 47 40 58 73

Caisse d'allocations familiales
Passage Albert-Thomas
Sur RDV le lundi : 8h30-12h/13h30-16h30
(sauf vacances scolaires)
☎ 0 810 25 94 10

Conciliateur de justice
Maison de la Justice et du Droit
Sur RDV le jeudi : 14H-17H
65 rue Jean Jaurès, Villejuif
☎ 01 43 90 25 25

Conseiller juridique
14, place Henri Barbusse
Sur RDV le 1^{er}, 3^{ème} et 4^{ème} vendredi du mois
(à partir de 17h)
☎ 01 47 40 58 58

Droit des étrangers
14, Place Henri-Barbusse
Sur RDV le 2^{ème} mardi du mois
☎ 01 47 40 58 58

Écrivain public
Passage Thomas (service retraités)
Sur RDV le mardi : 14h-18h
Vendredi : 8h30-12h30
☎ 01 47 40 58 67

Logement
ADIL 94 - informations sur le logement
19, rue du Val-de-Marne
2^{ème} mercredi du mois : 9h-12h (sur RDV)
☎ 01 47 40 58 27 - 01 47 40 58 99

(informations et conseils en direction des locataires et propriétaires)
Codal Pact
Aide pour tous travaux d'amélioration de l'habitat
☎ 01 43 97 89 94
(permanence téléphonique uniquement)

Urbanisme / Environnement
Architecte conseil du CAUE
19, rue du Val-de-Marne
Sur RDV le mardi : 14h-17h
☎ 01 47 40 58 26

Déchets spéciaux
Déchèteries mobiles « Proxi'Tri »
• Tous les samedis du mois : avenue Paul Doumer à Arcueil (de 9h à 13h)
• 2^{ème} et 4^{ème} samedi : 104 avenue Gabriel Péri à Cachan (adresse postale sur L'Hay-les-Roses) (de 9h à 13h)
• 4^{ème} samedi : 19-23 avenue de l'Epi d'Or à Villejuif (de 9h à 17h)

Objets encombrants des particuliers
• 1^{er} et 3^{ème} mercredis du mois (Paris Habitat, Opaly, Efidis et Novigere)
• 4^{ème} mercredi du mois (quartier Plateau)
• 2^{ème} mercredi du mois (le reste de la ville)
☎ 01 41 24 22 80
www.grandorlyseinebievre.fr



Pharmacies de garde

Pour retrouver
la liste
des pharmacies
de garde,
vous devez
désormais
vous reporter
sur le site

monpharmacien-idf.fr

Numéros utiles

Police-secours : 17
Pompiers : 18
Samu : 15
Samu Social : 115
Commissariat de police du Kremlin-Bicêtre :
01 45 15 69 00
CHU du Kremlin-Bicêtre :
01 45 21 21 21
(accueil urgence pédiatrie :
01 45 21 39 60)
Ambulances : 01 47 40 19 33
Planning familial : 01 45 21 27 28
Violences conjugales : 39 19
SOS enfants maltraités : 119 (24h/24)
Urgence dentaire
(dimanche et jour férié) :
01 48 52 31 17
Fourrière animale : 01 47 40 58 73
La Miviludes (Dérives sectaires) :
01 42 75 76 08

Organismes

CAF : 0810 25 94 10
Communauté d'agglomération de Val de Bièvre : 01 55 01 03 03
Conseil général du Val-de-Marne :
39 94
CPAM : 36 46
Maison de justice et du droit :
01 43 90 25 25
Maison Départementale des Personnes handicapées (MDPH 94) : 01 43 99 79 00
Pôle Emploi : 39 49
Trésorerie Nord Val de Bièvre :
01 45 59 26 30

Mai 68 : Gentilly au cœur du mouvement

La France célèbre les 50 printemps des événements de Mai 68. Souvenirs de ces belles semaines de lutte où la solidarité irriguait Gentilly, rebelle et fraternelle comme jamais.

Mai 68 démarre en réalité le 22 mars, à l'université de Nanterre, à 13 kilomètres de Gentilly. Un meeting contre l'arrestation de six militants anti guerre du Viêtnam se termine par l'occupation de la tour administrative. La colère estudiantine monte et se répand dans la société. Le peuple se révolte contre le patronat et le pouvoir incarné par le président, le Général de Gaulle, et son 1^{er} Ministre, George Pompidou. La manifestation du lundi 13 mai réunit un million de personnes à Paris. Le mois sera brûlant, marqué par les cortèges, les piquets de grève, les barricades et les affrontements entre les jeunes et la police au Quartier Latin.

Transports à l'arrêt, entreprises occupées

Chantal, retraitée de la Ville, avait 18 ans. En apprentissage chez un fleuriste des beaux quartiers de Paris (Opéra), elle se souvient de transports en commun à l'arrêt. Elle effectuait le trajet à pied entre chez ses parents à Gentilly et son travail. Sur son chemin, la place Denfert-Rochereau. « J'y allais tous les jours. Tout le monde était dehors. Je me rappelle les jets de pavés et les gens montés sur le lion. Il y avait une atmosphère de révolution. » À Gentilly, ville ouvrière, où la métallurgie foisonne, dans les entreprises et les administrations, le temps s'arrête. Les occupations se multiplient. *La Voix nouvelle*, l'hebdomadaire communiste local, chronique les événements.

« Un grand moment de solidarité, de fraternité et d'amitié »

Michèle,
syndicaliste à la mairie en 1968

L'édition du 24 mai dresse la liste des grévistes : communaux, Walter, Byla, Nicolle, CARB, Allinquant DF, Reverchon PKB, Sécurité

sociale, Fondation Vallée... 2100 travailleurs gentilliens sont en grève au plus fort du mouvement. Des résultats sont obtenus çà et là.

« Chez De Bruyn, le 20 mai, après 8h30 de grève, le patron a accordé 30 F de l'heure à tous les ouvriers et la promesse que les primes de vacances de fin d'année seraient doublées ». Le climat devient parfois électrique. *La Voix nouvelle* relate « des provocations policières chez RS rue Charles-Frérôt et Veller rue Benoît-Malon ». Veller et Byla seront les derniers bastions à céder début juin. Michèle, 23 ans alors, était secrétaire à la CGT des communaux de Gentilly : « Je me rappelle d'une vraie vie dans la ville, avec des banderoles partout. Mai 68 reste un grand moment de solidarité, de fraternité et d'amitié. Il y avait une volonté de partager, d'être ensemble. »

Soutien municipal et avancées sociales

La commune vit au diapason de la grève. L'office HLM accorde des délais de paiement. La municipalité communiste, dirigée alors par Hélène Edeline, affirme sa « solidarité aux grévistes » et vote un budget spécial pour eux au conseil municipal. Une grande partie des agents municipaux est en grève mais mobilisée. Une garderie fonctionne pour les enfants. Le dispensaire (Centre municipal de santé actuel) assure les urgences et les soins des grévistes et de leur famille. Le 14 juin, *La Voix nouvelle* dresse le bilan : « Les communaux ont distribué entre 800 et 1300 repas par jour aux grévistes dans les usines et 5421, sous forme de bons, à leurs femmes et enfants ».

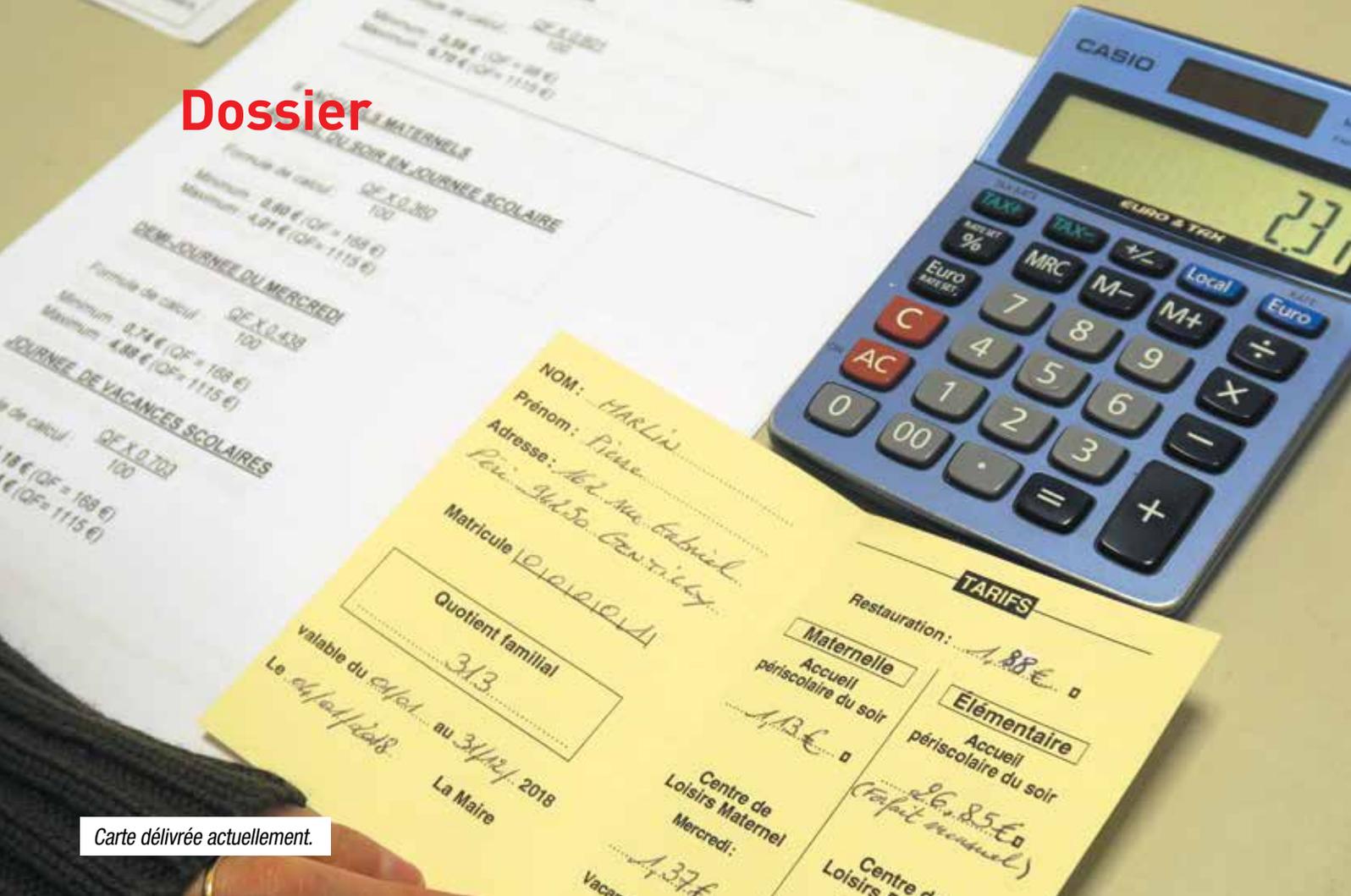
« La maire était là à toutes nos assemblées générales. On était une



centaine tous les matins sauf quand il y avait manifestation, souligne Michèle. On était très organisé. La journée, on tractait, on allait distribuer des repas, on aidait dans les crèches. Certains balayaient les rues, d'autres donnaient même un coup de main au cimetière. Il y avait une vraie entraide entre nous et avec les copains dans les entreprises. Pour nos revendications, on regardait ce qu'ils demandaient chez Renault. Le soir, en rentrant, je rédigeais mon rapport. On se serrait les coudes car on n'avait pas de salaire. On allait voir le percepteur pour lui demander des acomptes ».

La vie militante bat son plein. Des débats sont organisés dans les quartiers et les entreprises. Le PC de Gentilly a le vent en poupe et recense « 424 adhésions depuis le 13 mai ». Le printemps social s'achève fin juin. « Certains petits patrons ont apporté satisfaction, se rappelle Michèle. Mais au final, au niveau national, on n'a pas eu grand-chose. La droite a gagné les législatives en juin. Avec les maires communistes, nous avons obtenu des avancées. Notamment, les femmes à Gentilly. Nous avons eu droit de participer à des cours sur les accouchements sans douleur et on nous a accordés deux semaines supplémentaires de congé maternité. » Un progrès social qui n'aurait pas pu être obtenu sans la mobilisation de tous.

Dossier



Carte délivrée actuellement.

Un nouveau quotient familial en septembre

À compter du 1^{er} septembre 2018, les Gentilléens ne parleront plus en quotient familial mais en taux de participation. Cette refonte vise à toujours mieux prendre en compte la situation des familles gentilléennes fréquentant les services municipaux de l'éducation et du temps de l'enfant, de la jeunesse et de la vie des quartiers, du Centre communal d'action sociale (CCAS), ainsi que de la Caisse des écoles.

Ce système simplifié, plus efficace, tend à favoriser la compréhension des usagers et à faciliter le travail des services concernés. La mise en place a été étudiée de manière à réduire au maximum les démarches à effectuer pour les citoyens.

La Ville, dans sa tradition de solidarité et de justice sociale, est fondamentalement attachée au principe du quotient familial. La philosophie reste la même : permettre à tous les Gentilléens d'accéder aux services municipaux, quels que soient leurs revenus.

► La réforme décryptée

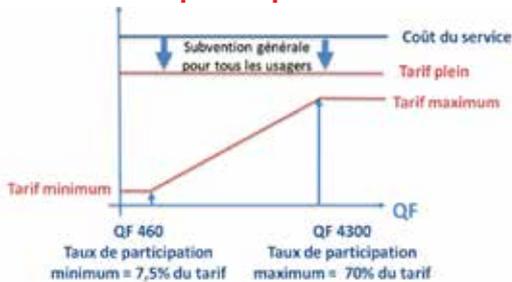
La réforme du quotient familial vise en particulier à mieux prendre en compte les compositions familiales, à faciliter sa compréhension par les usagers et à simplifier les modalités de calcul. Plus d'explications en sept points.

1 Un nouveau calcul plus lisible

Le calcul de l'ancien quotient nécessitait la fourniture de beaucoup de documents. Il était complexe et peu lisible. La ville a tenu à rester juste mais à faire plus simple. Le nouveau mode de calcul se base sur les revenus d'activité et le nombre d'enfants à charge. La logique de part(s) a été supprimée et remplacée par un forfait de 300 € par enfant à charge*. L'idée : un enfant représente une charge équivalente, quel que soit le revenu de la famille.

*Une exception pour les familles ayant des enfants porteurs de handicap, un forfait enfant supplémentaire est attribué.

2 Les avantages du nouveau taux de participation



Il clarifie la solidarité de la ville envers les Gentilliens, en tenant compte de la diversité des situations des familles. Le nouveau quotient familial permettra de calculer le taux de participation de chaque usager. Cette terminologie de taux de participation uniquement (et non de QF) figurera sur le document remis à l'usager. Ce taux sur les décisions arrêtées pour l'instant varie entre 7,5% et 70% du tarif plein. Ils bénéficient donc tous, a minima, de 30% de subvention de la ville. Un effort important.

Un exemple : la pause méridienne comprend non seulement le coût d'un repas, mais également les coûts d'encadrement et d'animation pendant les deux heures de pause.



3 Situations mieux prises en compte, recettes maintenues

La réforme du mode de calcul va générer des variations à la hausse ou à la baisse des tarifs pour les familles. Mais le nouveau tarif payé, selon le taux de participation des usagers, est estimé sur des bases justes et équivalentes pour tous les usagers. Dans un contexte financier très contraint pour la ville, la réforme s'est faite en maintenant le niveau des recettes, sans les augmenter.

4 La raison d'un seuil minimum

Les dispositions à destination des plus démunis ont été préservées, en considérant qu'en-dessous de 500 € par mois de revenu d'activité, les tarifs minimum doivent s'appliquer à toutes les familles. Au-delà, les tarifs augmentent progressivement et l'effort fourni par tous les usagers est le même. Par ce biais, la logique du taux d'effort - déjà en place - est ainsi conservée.

5 Des démarches simplifiées via les informations Caf

Les démarches seront simplifiées pour les usagers. Dès septembre 2018, il suffira aux familles de fournir leur numéro d'allocataire Caf. Précision : la confidentialité des données Caf est préservée. Quand les usagers donneront leur numéro d'allocataire, les services n'auront accès qu'à

la déclaration de revenus et au nombre d'enfants à charge, pas à des informations personnelles précises. Par ailleurs, la ville s'aligne sur certains critères de la Caf : les enfants de -20 ans, effectivement à charge, sont pris en compte. Pour celles et ceux qui ne bénéficient pas de la Caf (autres régimes sociaux) ou qui ne souhaitent pas fournir leur numéro Caf, le calcul du taux de participation pourra toujours se faire en mairie. Dans ce dernier cas, l'usager devra notamment fournir son avis d'imposition de l'année N-1 (sur les revenus de l'année N-2).

6 Des tarifs enfance ajustés

Le conseil municipal du 12 mars a arrêté, pour le secteur enfance, des tarifs de base de calcul de septembre 2018 à décembre 2019. Voir le tableau ci-dessous.

7 Le cas de l'accueil du soir élémentaire

La Ville a souhaité appliquer la progressivité des tarifs à l'accueil du soir en élémentaire, jusque-là facturé forfaitairement. Lors de la mise en place de la réforme des rythmes scolaires, en septembre 2014, la Ville s'était engagée à faire évoluer la tarification au forfait vers une tarification à la présence, en y intégrant le goûter, comme c'est déjà le cas en maternelle. À la prochaine rentrée, ce sera le cas.

Service	Tarif plein	Tarif minimum (7,5% de participation)	Tarif maximum (70% de participation)
Accueil du midi avec repas (pause méridienne)	9.57 €	0.72 €	6.70 €
Accueil école maternelle du soir avec goûter	5.93 €	0.44 €	4.15 €
Accueil école élémentaire du soir avec goûter	4.5 €	0.34 €	3.15 €
Accueil à la demi-journée (hors midi)	6.91 €	0.52 €	4.84 €
Accueil à la journée (hors midi)	11.61 €	0.87 €	8.13 €

« Apporter plus de lisibilité pour les familles »



3 questions à...
Michèle Cosnard,
maire adjoint en charge
du projet social et des solidarités

Pourquoi refondre le quotient familial ?

Le quotient familial (QF) à Gentilly a été mis en place en 1970 et réactualisé en 2009. Les réalités des Gentilliens et du territoire ont beaucoup évolué depuis. Il nous semblait important de maintenir le principe d'équité et d'apporter plus de lisibilité pour les familles. Elles nous faisaient confiance pour le calcul mais ce n'était pas toujours clair et parfois contraignant de faire calculer son QF. Vu le contexte budgétaire, nous avons tenu à encadrer cette réforme qui se fait à recettes constantes.

Quels sont les atouts du nouveau mode de calcul ?

Le but du QF reste de permettre aux Gentilliens d'accéder à toutes les activités de la ville (enfance, jeunesse et quartiers, familles, CCAS) en fonction de leurs moyens. C'est une question de solidarité. Les tarifs restent très accessibles pour toutes les situations sociales. Je pense notamment aux nombreuses familles monoparentales. J'ai reçu des femmes, qui avaient un salaire et un logement

corrects, mais qui avaient de grosses difficultés financières. Autre atout, la fluidité, pour les usagers comme les agents. Nous avons parfois des files d'attente à l'accueil enfance-enseignement en janvier-février. C'était du temps perdu pour tout le monde.

Pourquoi cette nouvelle logique de taux de participation ?

C'est plus parlant de dire « je participe à hauteur de 7,5 % d'un tarif » que « j'ai un QF de 460 ». Par ailleurs, ils ne paieront jamais plus de 70% d'un tarif plein fixé par la Ville. En effet, beaucoup de personnes qui étaient en QF maximum pensaient payer le prix du service, ce qui est faux, et gardaient cette idée, également erronée, de payer pour les autres. Dans le nouveau système, le langage change mais pas le principe de payer en fonction de ses moyens. Et, surtout, jamais le tarif plein. L'autre évolution principale est que nous nous baserons désormais sur les critères de la Caf (Caisse d'allocations familiales). J'espère que les Gentilliens y trouveront plus de compréhension.

Taux de particip

Pour bien comprendre le nouveau système de taux de Les voici représentés dans trois cas pratiques, basés



FOYER 2

Une personne seule, retraitée, sans enfant, avec 450 euros de revenus mensuels. Elle est assujettie au taux de participation minimal qui sera défini prochainement



FOYER 1

Un couple avec des revenus de 1100 € mensuels, et deux enfants à charge
 Son taux de participation est de **11,9%**

Cas pratiques

1^{er} cas

Un adulte et un enfant du foyer 3 et un adulte du foyer 4 participent à un « séjour familles, week-end à la montagne » de la direction jeunesse et vie des quartiers en février 2019.
Tarif plein : 213 €*

Foyer 3 :

taux de participation : 15,33% - 25,39 € par enfant, deux enfants participent, ce qui équivaut à un prix total de **50,78 €**

Foyer 4 :

taux de participation : 48,84% soit **104,03 €**



Réforme : la transition

→ Pour septembre 2018, si la situation de l'usager reste stable, il n'aura aucune démarche à effectuer. Un courrier lui sera envoyé en juin avec ses nouveaux tarifs basés sur ses revenus déclarés en janvier. Les informations ayant déjà été fournies par les familles, le nouveau taux de participation individualisé va être recalculé sur cette base pour une application en septembre.

Où intervient le taux de participation

Arrêté entre 7,5% et 70% du tarif

Éducation et temps de l'enfant

- Accueil du midi avec repas (pause méridienne)
- Accueil école maternelle du soir avec goûter
- Accueil école élémentaire du soir avec goûter (temps global du soir)
- Accueil à la demi-journée mercredi en maternelle (avec repas)
- Accueil à la journée mercredi (avec repas) en maternelle et en élémentaire
- Accueil à la journée vacances (avec repas) en maternelle et en élémentaire
- Mini-séjours de printemps

Territoire

- Conservatoire (musique, danse, atelier)

Décisions à venir*

Éducation et temps de l'enfant

- Séjours enfance organisés par la Caisse des écoles
- Bourse de rentrée scolaire
- Classes découvertes

Jeunesse et vie des quartiers

- Séjours familles et jeunes DJVQ

CCAS (retraités/médiation sociale)

- Les séjours ou mini-séjours retraités
- Allocation mensuelle versée aux retraités
- Aide de fin d'année du CCAS aux familles
- Allocation au portage de repas

* Ces décisions seront prises, pour certaines, au prochain conseil d'administration du CCAS et de la Caisse des écoles. Elles seront toutes mises en délibéré lors d'un prochain conseil municipal.



ation : applications

participation, nous avons imaginé cinq foyers représentant, de manière réaliste, des situations familiales rencontrées à Gentilly, sur des tarifs fictifs pour certains mais proches de la réalité.



FOYER 4

Un couple avec des revenus de 3800 € mensuels et un enfant.
Son taux de participation est de **48,8%**



FOYER 3

Une mère seule, avec des revenus de 1600 € mensuels et trois enfants à charge.
Son taux de participation est de **15,3%**



FOYER 5

Un couple, avec des revenus de 5000 € mensuels et trois enfants à charge.
Son taux de participation est de **58,6%**

** Ces exemples de foyers sont fictifs. Ils servent juste d'aide à la compréhension.*



2^e cas

Un des deux enfants du foyer 1 et celui du foyer 4, Gentilléens, scolarisés en élémentaires à Gentilly, ont participé 20 fois à la pause méridienne (accueil avec cantine) en janvier 2019.
Tarif plein : 9,57 €

Foyer 1 :

taux de participation : 11,9 %
Coût unitaire : 1,14 € - 20 repas soit une facture de **22,8 €**

Foyer 4 :

taux de participation : 48,8 %
Coût unitaire : 4,67 € - 20 repas soit une facture de **93,4 €**

3^e cas

Les foyers 3 et 5 ont un de leurs enfants, qui est resté trois mercredis, en accueil de loisirs maternel, en mars 2019.

Tarif plein : 11,61 €.

Foyer 3 :

taux de participation : 15,3 %
Coût unitaire : 1,78 € - trois mercredis soit une facture de **5,34 €**

Foyer 5 :

taux de participation : 58,6 %
Coût unitaire : 6,80 € - Trois mercredis soit une facture de **20,40 €**

** Exemple basé sur des tarifs fictifs*

→ Si sa situation change d'ici septembre, il lui sera possible d'actualiser ses tarifs en se présentant à l'accueil enfance-enseignement pour les familles ou au CCAS pour les retraités avec les justificatifs de changement de situation (naissance, chômage, perte de revenu, etc.)

→ Ce nouveau taux de participation sera **valable chaque année du 1^{er} septembre au 31 août de l'année suivante**. Pour rappel, jusque-là, il était valable du 1^{er} janvier au 31 décembre. Le nouveau taux de participation sera donc valable du 1^{er} septembre 2018 au 31 août 2019.

▶ Calcul : bientôt un simulateur

Le taux de participation applicable en septembre 2018 se basera sur les revenus d'activités déclarés sur la feuille d'imposition 2017 du foyer fiscal (portant sur ses revenus 2016). Un simulateur sera bientôt disponible sur le site de la ville www.ville-gentilly.fr pour connaître son taux de participation et donc ses tarifs ou aides. Il suffira de renseigner le revenu mensuel du foyer et le nombre d'enfant(s) à charge.



Interquartiers

🕒 **S'ouvrir** au monde par la cuisine

Les ateliers cuisine dans les quartiers et les petits-déjeuners à la Maison des familles stimulent les papilles de leurs participants.

Le 15 mars dernier, la diététicienne Ly Phan était l'invitée du traditionnel petit déjeuner du jeudi à la Maison des familles. Ce rendez-vous prisé revêtait une saveur particulière. Le but de la professionnelle : se démarquer du café-tartines à la française, en faisant découvrir aux habitants une autre manière de prendre ce premier repas de la journée. Les participants ont ainsi goûté, entre autres délices, au pain complet, au lait de soja-amandes et à un smoothie bananes-graines de lin. L'initiative devrait être renouvelée. Une réflexion pour organiser un petit-déjeuner à thème tous les mois est dans les

coursives. La découverte culinaire est également au cœur des ateliers cuisine menée par la direction Jeunesse et vie des quartiers (DJVQ). Au Chaperon Vert, sous la houlette de Muriel, les habitants se réunissent tous les mois pour définir les quatre repas des ateliers cuisine du mercredi, préparés et dégustés à la salle de quartier. Une attention est portée à l'équilibre alimentaire. Ce 11 avril, la carte affichait un spécial « Thaïlande ». Chaque mois comporte un menu végétarien, un menu viande, un menu poisson et un repas du monde. Chacun propose et met la main à la pâte. Colette, Sylvie, Janine,



Geneviève, Karim, Mongia ... Les fidèles affectionnent ce moment où cuisine et convivialité se mélangent.



■ Val-de-Bièvre **Grande chasse aux bonbons**

Forte affluence, samedi 31 mars, en fin de matinée, au parc Picasso pour la chasse aux bonbons organisée par le conseil de quartier. Environ 150 sachets de bonbons ont été distribués aux enfants.

■ Reine Blanche **Un jardin par et pour tous**

Après la mise en place du compostage collectif, en pied d'immeuble, en septembre dernier, un jardin collectif prend vie à la Reine Blanche, en partenariat avec la Ville et la Maison de l'environnement. Après plusieurs rendez-vous avec les habitants du quartier, l'association Vergers urbains, missionnée par Opaly, a commencé l'aménagement des futures parcelles, début mars dernier. Des espaces individuels pourront être attribués à des habitants intéressés par l'initiative. Les résidents y trouveront des produits frais à proximité, pourront s'initier au jardinage et choisir leurs plantations. Tout le monde est bienvenu dans cette « aventure verte ».



■ Centre-ville/Frileuse **Graines et boutures**



Samedi 24 mars dernier, le conseil de quartier, en partenariat avec le service municipal des espaces vert, le Gentil'jardin et l'association La Mine, a proposé une belle édition de « Graines et boutures », sur le parvis Cassin.

■ Chaperon Vert **La girafe qui « transfo » la cité**

Au bout du bâtiment B entre les 2^e et 3^e avenues, une magnifique girafe « sans taches » surplombe le transformateur embelli par le street-artiste Morne, originaire du quartier. L'installation de l'animal, né de l'imagination des architectes d'AEC, marque l'achèvement de la réhabilitation des logements de la cité. Une inauguration, ouverte par la batucada de Takari taka, était organisée le 24 mars dernier, par le bailleur Opaly. La girafe sur son « piédestal » s'insère dans le sentier street-art du Grand Paris, reliant Arcueil à Vitry-sur-Seine en passant par Gentilly et Paris, un projet mené par l'association Des ricochets sur les pavés. L'artiste Quentin Chaudat a aussi mis sa touche « street-artistique » aux potelets de la rue, pendant les dernières vacances scolaires.



○ Plus d'informations : vergersurbains@gmail.com et sur compost-rb@riseup.net

Maison des familles

Théâtre... recherche marionnettistes

À partir de matériaux de récupération, Pascal a érigé, aidé par Geneviève, un magnifique « castelet » de marionnettes à la Maison des familles. Latha, Chantal et Anne se sont greffées au projet théâtre et ont conçu figurines et accessoires. Pascal ambitionne de monter un spectacle avec d'autres habitants « d'ici deux ans ». En attendant, il recherche des bonnes volontés dans diverses spécialités. Il envisage de mener des ateliers écriture, éclairage-électricité et marionnettes.



○ Renseignements. Maison des familles. Tél. 01 47 40 58 60.

Marche sportive et culturelle

La Maison des familles organise, le 23 mai, une journée de marche sportive et culturelle dans Gentilly. Le parcours, choisi avec le service culturel et décoré, amènera les participants

dans des lieux phares de la ville, avec des haltes dans des parcs où seront proposés des exercices. Un pique-nique sera organisé.

Victor-Hugo Cycle « vivre-ensemble » dans la cité

Samedi 21 avril dernier, à la Maison des familles, l'émission-radio animée par l'association parisienne Radio activité a mené la première étape du cycle sur « le vivre-ensemble dans les quartiers » qui va être mis en place dans la cité Victor-Hugo (Paris Habitat). L'association scientifique Les petits débrouillards proposera des rendez-vous avant l'été sur la question, en partenariat avec le bailleur.



Gabriel-Péri
Reine-Blanche
Victor-Hugo
Centre-ville
Val-de-Bievre
Plateau Mazagrán
Chaperon vert



Réunions publiques

Val de Bièvre

4 juin à 20h30

○ Salle familiale Raspail

Centre-ville

6 juin à 20h30

○ Salle du Jardin de la Paix

Plateau

7 juin à 20h30

○ Salle Marcel-Paul

Victor Hugo

15 mai et 5 juin à 19h

○ Salle des Tanneurs

Reine Blanche

17 mai et 21 juin à 20h30

○ Au CMAC, petite salle

Gabriel-Péri La propreté en...jeu(x)



S'informer sur la propreté et sensibiliser au gaspillage par le jeu. Telle était la mission – réussie – du rallye propreté organisé par le bailleur Efidis, au 162, en partenariat étroit avec la Ville dont plusieurs services étaient mobilisés (espaces verts, jeunesse et vie des quartiers). Petits et grands de la cité sont passés, de stand en stand, le 7 avril. La Maison de l'environnement, le Territoire, les associations Espoir, la Ruche éducative et la Mine ont participé à ce bel après-midi.

Vie économique

Time corp (escape game) 60 minutes pour sauver Sherlock Holmes



L'escape game Time corp a ouvert ses portes le 8 mars dernier au Plateau. Le concept de ce jeu en vogue consiste à sortir en 60 minutes chrono d'une pièce où une équipe est enfermée en résolvant ensemble des énigmes, et en trouvant des clés et des codes. L'endroit est né de l'imagination de quatre associés (Émilie, Juliana, Camille et Lesly), fans de culture geek. Une seule salle est ouverte pour l'instant. Il s'agit de celle consacrée à Sherlock Holmes, le détective londonien emblématique de Sir Arthur Conan Doyle. Une deuxième

pièce « Némé », hommage au capitaine de Jules Verne, ouvrira d'ici l'été. Quatre autres missions comme autant d'univers suivront. Le lieu replonge les participants dans les décors d'époque. Le décompte est enclenché !

○ 31, rue Raymond-Lefebvre,

☎ 01 46 63 46 89,

✉ contact@timecorp.fr et Facebook

○ Ouvert du mercredi au dimanche, de 10h à 22h. Équipe de 3 à 6 joueurs (dès 10 ans).

Réservation sur www.timecorp.fr

TKD Gentilly

Le taekwondo, en art (martial) de vivre



Le taekwondo signifie « voie des pieds et des poings ». L'art martial coréen, en plein essor, est devenu sport olympique à Sydney en 2000. La date coïncide avec la création du club à Gentilly, impulsée par Jesse Van Thuyné. L'association, forte de ses 245 licenciés, fait partie des acteurs majeurs du paysage sportif gentilléen. Elle a formé une centaine de ceintures noires, signé plus de 200 podiums nationaux, 12 européens, quatre mondiaux et envoyé un athlète aux Jeux olympiques de Rio en 2016 (M'Bar N'Diaye). Avec six médailles nationales depuis début 2018, le TKD continue à marquer les esprits. Le mérite en revient aux sportifs et à leurs cinq enseignants ; trois professeurs diplômés

(Jesse, Greg, Moussa) et deux jeunes en service civique (Lorena et Brahim). Au-delà de ses résultats, le club, labellisé trois étoiles par le Ministère des Sports, n'a pas perdu de vue la formation. Le staff apprend aux gymnases M.-Baquet et C.-Le Roux les rudiments d'un sport réclamant discipline, concentration et humilité. La fibre sociale est inscrite dans l'ADN du TKD : « Nous organisons des stages pendant les vacances scolaires pour les enfants qui ne partent pas », souligne Jesse Van Thuyné. Ils comprennent du taekwondo (combat et technique), ainsi que des jeux collectifs, des repas partagés et parfois des surprises. Anne-Caroline Graffe, médaillée d'argent aux JO de Londres 2012, a ainsi rendu visite aux stagiaires (photo) l'été dernier. Le club tient à mêler sport et convivialité avec le goûter de Noël pour les enfants et la cérémonie de remise des ceintures à la fin de saison. Autre incontournable : le Trophée du Petit champion créé en commun avec Arcueil. Pour la 17^e édition, le 3 juin prochain, 300 enfants et une dizaine de clubs sont attendus à Baquet.

☉ Contact. Jesse Van Thuyné.
☎ 06 99 59 07 07.

Ressourcerie La Mine

Woodstroc, deuxième édition du 1^{er} au 3 juin

Des concerts d'électro, de reggae et de la musique japonaise. La ressourcerie « La Mine » remet le couvert du 1^{er} au 3 juin pour une deuxième édition de son festival Woodstroc visant, au-delà de la musique, à sensibiliser au réemploi et au développement durable, à travers des animations, des ateliers, des tables rondes, des débats et des animations.

☉ L'accès au concert est payant, vendredi

1^{er} à partir de 19h, les samedi 2 et dimanche 3 juin dès 17h. Pass 3 jours (12 €), 1 jour (7 €), tarif réduit (10 € les 3 jours, 5 € 1 jour). Entrée gratuite : de 14h à 17h le samedi 3 et de 11h à 17h le dimanche. Bar et restauration.

☉ Ressourcerie la Mine, 74 avenue de la Convention, 94110 Arcueil.
Programmation détaillée du festival sur la page Facebook

Plateau 31

Les prochains spectacles

- Spectacle des ateliers théâtre enfants et ados du Plateau 31. Travail autour de l'adaptation du roman d'Alex Shearer « Liberté, Égalité, Chocolat » dirigé par Sylvain Ferrandes. Les 9 et 10 juin à 17h.
- Spectacle de l'atelier théâtre adultes du Plateau 31. Travail autour de textes d'Amélie Nothomb et de J.D. Salinger, dirigé par Stéphanie Chévara et Sylvain

Ferrandes. Les 16 et 17 juin à 16h.

- Spectacle de l'atelier chanson-chorale du Plateau. Travail dirigé par Gildas thomas. Le 23 juin à 19h.

Chaque spectacle sera suivi d'une rencontre conviviale autour d'un buffet.

☉ Tous les spectacles sont sur réservation : contact@plateau31.com – 06 74 53 22 07

☉ Plateau 31 : 31, rue Henri-Kleynhoff



Société d'Histoire de Gentilly

Sortie, dédicace et Grande Guerre

- Une vente-dédicace des brochures de la SHG et des publications de l'historienne Madeleine Leveau-Fernandez aura lieu le 26 mai, en partenariat avec l'Actig.

☉ Samedi 26 mai, à partir de 10h, librairie Girbal, place de la Victoire du 8 mai 1945

- Conférence « Le nom des rues » (circuit en extérieur)

☉ Samedi 26 mai. Départ à 18h, 25, rue Jean-Louis.

- Bernard Delaplace récitera les textes « 1914-1918, vivre à Gentilly ! » le 23 juin à La médiathèque. Écrits par huit sociétaires et mis en images par Marc Hermant avec le concours de la collection Daniel Gaillard (Société philatélique de Gentilly).

☉ Samedi 23 juin, à 18 h, salle d'animation de La médiathèque.

Le Générateur

Événements à venir



- « Vertical Strikes/Je ne veux pas rester seule » : danse, performance chorégraphique, pole dance. Par Sarah Trouche et Wynn Holmes. Jeudi 17 mai à 20h30.

- « Bivouac ou une semaine de randonnée à la montagne » : exposition. De Charlie Chine. Du 9 au 16 juin, de 14h à 18h.

- « Reliefs Cassenti » : exposition. De Sarah Cassenti. Du 30 juin au 8 juillet de 14h à 18h.

☉ Le Générateur, 16 rue Charles-Frétot

☉ www.legenerateur.com

Comité de jumelage

Till Oelkers, trait d'union musical



Les concerts des professeurs des deux conservatoires, à Gentilly puis à Freiberg, les 4 mai et 23 juin, font monter d'un ton les échanges culturels entre les villes jumelles. Till Oelkers, responsable du département claviers (piano, clavecin) à Gentilly, a orchestré ces partages musicaux. Le natif de Bavière s'y est plongé depuis un an. Ses collègues professeurs se sont imprégnés des partitions, par mail, chacun de leur côté, avant une répétition commune, un jour et demi avant le jour J. Bis repetita dans un mois à Freiberg, avec les certitudes acquises par la première scène ensemble. « *Till s'investit beaucoup. Il a pris ce projet à bras-le-corps* », confirme Robin Moreau, le directeur. Arrivé au conservatoire en 2007, le professeur de piano s'est déjà illustré dans divers concerts à Gentilly (église

Saint-Saturnin, CMAC, médiathèque...) Le musicien allemand, apprécié de ses pairs, a suivi ses études musicales en Autriche, en Allemagne et en France, à Paris. Till s'est vite mis à la langue de Molière et se plaît dans son pays d'adoption. Il conçoit sa musique comme « *un lien et une grande aventure humaine* ». Ces deux dates s'inscrivent dans cet objectif, doublé de la volonté de « *rendre la musique contemporaine accessible au plus grand nombre* ». Ambition proclamée : monter crescendo au rapprochement des deux « écoles » et élargir les échanges aux élèves dans le futur.

- Au concert à Gentilly, le 4 mai, les spectateurs ont écouté des œuvres de Brahms, Bach, Schubert...et du jazz. Sur scène, quatre professeurs de Gentilly (Vivian Lopez-Weber/flûte, Céline Rooy/hautbois, Till Oelkers/piano, Laurent Erdos/batterie) et huit de Freiberg (Romy Siegert/guitare, Bernadette Zyball et Christine Kandler/flûtes, Kerstin Randall/chant, André Engelbrecht/piano jazz, Andreas Berger et Nicolas Haguene/trompettes et Ludwig Barth/basse). Prochain rendez-vous, à Freiberg, samedi 23 juin, dans une formation légèrement différente.

Gentil'Jardin

Pique-nique et artistes exposés



Samedi 12 mai, à partir de 12h, le jardin ouvre ses portes pour un grand pique-nique

partagé. Les participants sont invités à apporter leurs victuailles. Le jardin fournira l'eau et les jus de fruits.

En juin, deux artistes exposeront leurs œuvres réalisées avec des matériaux récupérés

Vernissage vendredi 1^{er} juin à 19h. Visite de l'exposition le samedi 2 de 12h30 (avec une animation à l'orgue de barbarie) à 19h dimanche 3 juin de 11h à 19h.

○ Gentil'Jardin, 52 avenue Raspail

○ Contact : www.gentiljardin.fr

Apel

Journée bleue

L'Association des parents d'élèves de l'école Saint-Joseph (Apel) a organisé, le 6 avril dernier, une journée bleue pour sensibiliser les gens à l'autisme, en partenariat avec Autisme et cetera. À cette occasion, les élèves et l'équipe pédagogique étaient vêtus de bleu et ont procédé à un lâcher de ballons.

Compagnie de la feuille d'or
Fin d'année
sur les planches

L'auditorium du conservatoire accueillera les deux restitutions de fin d'année de la Compagnie de la feuille d'or. Les ateliers de théâtre ont travaillé sur la thématique du départ

et du retour chez soi pour les enfants-ados et des traversées de la migration, pour les adultes.

Atelier enfants-ados, samedi 26 mai à 17h30

« *Ulysse, l'Odyssée* » - Virginie Sibalo

Un spectacle tiré de l'épopée d'Homère et construit à partir d'improvisations par les 23 jeunes comédiens de l'atelier.

Atelier adultes, samedi 23 juin à 19h30

« *Traversées* » - Dany Toubiana

Quatorze comédiens adultes amateurs joueront ce texte, adapté à partir de récits collectés auprès de Gentilliens de toutes origines en 2016 et 2017. Il comporte aussi des extraits de textes d'auteurs francophones sur la même thématique.

○ Gratuit. Auditorium du conservatoire (2, rue Jules-Ferry)

Ça y'est ça commence
Concert à Paris
le 26 mai

La chorale gentillienne donnera un concert « De l'orgue au bandonéon » à l'église Sainte-Rosalie (Paris, 13^e), samedi 26 mai, à 20h.

○ Prévente : 10 euros, sur place 15 euros.

Renseignements. ☎ 06 03 54 77 61.

Courriel : cyecc@laposte.net

Galilée

Visite guidée au musée

L'association éducative Galilée organise une visite guidée du musée des Arts et métiers pour les jeunes de 8 à 15 ans et les adultes

○ L'après-midi du samedi 19 mai.

○ Contact : ava-samimi@live.com – ☎ 06 10 15 74 78

○ Tarif : 5€ pour un enfant accompagné



Ambroise Nkama

« Tous ensemble pour Gentilly »

*Parti communiste français et apparentés,
Gentilly à Gauche autrement, Europe
Écologie les Verts, Parti de Gauche,
personnalités indépendantes.*

Un budget solidaire et respectant nos engagements

Le budget 2018 s'est construit dans un double contexte. Celui de l'incertitude institutionnelle avec la menace qui pèse sur l'organisation territoriale et d'un cadre budgétaire toujours plus contraint. Il respecte les engagements pris vis-à-vis de nos concitoyens. C'est un budget qui promeut une politique humaine, sociale, écologique et solidaire.

Bien que soutenant des politiques publiques ambitieuses, innovantes et volontaristes, le budget 2018 est marqué une nouvelle fois par la baisse de la DGF, la confiscation de l'accroissement de la ressource économique, l'évolution de la péréquation, de non compensation de transfert de charges, enfin par de nouvelles contraintes réglementaires. Des ressources utiles aux Gentilliens et Gentilliennes, à l'investissement, à la croissance et au développement.

Il préserve ce à quoi notre groupe est profondément attaché : une intervention publique porteuse de valeurs de justice sociale, de solidarité, d'égalité et de démocratie. Quand les missions de service public et donc le service public s'affaiblissent, c'est la République qui recule. Notre groupe demeure convaincu, que la réponse aux multiples crises et défis de la période, n'appelle certainement pas à moins de services publics. Égalité des territoires et des biens communs, cela ne se regarde pas et ne s'apprécie avec une calculatrice. Quand s'installe l'idée que les services publics sont uniquement un coût on ne voit plus ce que cela rapporte socialement ou écologiquement, que les services publics conduisent des missions d'intérêt général.

Ainsi ce budget 2018 affirme plusieurs orientations.

Il inscrit une nouvelle fois l'action résolue pour agir pour l'expression des droits, pour le développement des solidarités, pour l'affirmation de politiques éducatives, culturelles et sportives ambitieuses. Découvrir,

partager, s'interroger, explorer, faire et vivre ensemble, s'engager, ce sont des ambitions politiques qui trouvent forces, projets, actions et donc financement dans le budget qui nous est présenté.

Puis, il affirme pour le cadre de vie cette volonté d'humaniser la vie quotidienne. L'espace public lieu de vie et de rencontres, approprié de façon nouvelle par les Gentilliens et Gentilliennes, les lycéens et lycéennes, les salarié.e.s, il est partagé, regardé, l'ensemble interrogeant son aménagement, son rôle, ses fonctions, il est vecteur du vivre-ensemble. L'aménagement urbain, les programmations et l'écologie urbaine doivent intégrer ces dimensions.

Enfin, ce budget ambitionne de consolider les coopérations et les partenariats. Sources d'innovation, de promotion, de solidarité, de mutualisation, de maîtrise des coûts et de financement. Ils offrent une cohérence des projets et une pertinence de l'action publique et associatives. Ils doivent se construire dans la transparence des décisions, en appui de l'intérêt général et mettre la réduction des inégalités sociales et territoriales au cœur de leur objet.

Pour autant, nous continuerons avec d'autres, à nous mobiliser, à lutter, pour que Gentilly avec ses particularités soit un atout dans la construction métropolitaine, d'une nouvelle métropole consolidant également les Départements, dans la nécessité de porter des projets utiles à tous les Gentilliens et Gentilliennes, dans la nécessité de nouvelles réformes et lois, favorisant une nouvelle étape de la décentralisation, affirmant la libre administration des collectivités locales passant par une reconnaissance des services publics de proximités, reconnaissant l'engagement des villes dans des politiques d'investissement nécessaires et de premier rempart de luttes contre les inégalités sociales. ■



Guillaume Gaulier

Le groupe des élus socialistes

*Guillaume Gaulier, Frédéric Héritier,
Christine Achour, Marielle Denat
Site Internet : www.ps-gentilly.org*

Ne pas rester au bord de la piste

Plus de 200 parlementaires, dont les députées (élues de FI et de LREM) des 10^{ème} et 11^{ème} circonscriptions du Val de Marne dans lesquelles votent les Gentilliens, ont signé une tribune dans "Le Journal du Dimanche" appelant le gouvernement à mettre en place un plan vélo ambitieux : « Le vélo ne présente que des bénéfices : simple d'utilisation, peu onéreux, rapide, pratique, en phase avec son époque, s'adressant à tous sans distinction sociale ou géographique et bon pour la santé. ». Le vélo ne doit pas être considéré comme un simple loisir mais comme un véritable mode de transport, à condition que les infrastructures soient adaptées. Quelques pays, les Pays-Bas par exemple, ont actuellement beaucoup d'avance, non pour des raisons culturelles mais parce que, dès les chocs pétroliers des années 70, les politiques ont pris conscience de l'impasse du tout-voiture et ont investi en conséquence. En France les collectivités locales ont un rôle majeur à jouer. De nombreux maires de grandes villes, d'Alain Juppé à Bordeaux à Anne Hidalgo à Paris, en passant par Johanna Rolland à Nantes ou Eric Piolle à Grenoble sont prêts à financer un grand plan vélo. Gentilly, et le Territoire Grand Orly Seine Bièvre, ne peuvent pas rester « au bord de la piste ». Un plan vélo est, nous dit-on, en préparation. Espérons qu'il sera à la hauteur et mettra au moins fin aux pistes interrompues, à l'absence de signalétique appropriée (comme sur le Plateau), etc. Ceux qui ont visité une très intéressante exposition en mars mettant en regard cartes postales anciennes et photos récentes du Plateau Mazagran et du Chaperon Vert auront peut-être noté comment l'omniprésence de la voiture a changé l'espace urbain, réduisant d'abord la place dévolue aux piétons. Il fut un temps pas si lointain où on ne donnait pas la priorité au stationnement auto quand manifestement ils ne peuvent pas co-exister (cas de l'avenue Pasteur côté pair). Avant même le vélo (et bien sûr les transports publics) c'est en effet le piéton qui doit faire l'objet du plus d'attention des pouvoirs publics. En ville l'automobile doit être progressivement cantonnée aux usages (rares) dans

lesquelles elle reste la plus appropriée, notamment pour certains professionnels, qui bénéficieraient par ailleurs d'une circulation fluide. Entre les villes le train doit être une alternative sérieuse à l'automobile. Cessons de prétendre que le statut des cheminots constitue l'obstacle à une politique d'investissement dans le rail vraiment ambitieuse et non entravée par des considérations électorales locales (gares TGV discutables, etc.).

Pour augmenter notre adaptation face au changement climatique, il faut préparer l'avenir par des investissements : mobilité sans consommation d'énergie fossile, développement de la nature en ville... Sur ce sujet, notre commune doit en particulier suivre et à encourager le projet d'un Observatoire Citoyen de la Biodiversité Ordinaire présenté par l'Association Gentil'Ilot Vert.

Mais réfléchir au Futur n'implique pas de négliger le passé. Des constructions anciennes représentatives de l'Histoire de Gentilly méritent d'être sauvegardées. Les paysages urbains qui participent à la qualité de vie des Gentilliens doivent être protégés. Nous regrettons vivement que la Municipalité ne se mobilise pas assez sur ces sujets. Ainsi, les bâtiments des établissements Fillot, négociant en vins, alcools et spiritueux, avenue Raspail, viennent d'être vendus. Ils seront démolis et remplacés par un immeuble. Gentilly aura ainsi perdu un étonnant ensemble architectural, d'immenses salles intérieures et une cour attenante qui datent de 1894. Avertis depuis des années de la cession d'activité des établissements Fillot, pourquoi les responsables municipaux n'ont-ils pas ouvert une réflexion et un débat sur une future utilisation de ce patrimoine urbain qui est une richesse pour Gentilly? Moins emblématiques peut-être, d'autres sites urbains disparaissent : ainsi dans la rue Fraysse, pavillonnaire jusqu'alors, les maisons vont être, d'un côté pour le moment, intégralement remplacées par des immeubles. Un café témoin d'une époque n'a pas été jugé digne d'intérêt. Soit, mais au moins laisse-t-il place à un tissu urbain combinant les activités? Non, ce sera 100% logements. ■

**Véronique Bertrand**

« Gentilly-Entente »

*Groupe d'union des oppositions pour Gentilly, soutenu par Les Républicains, l'UDI, le MoDem et les indépendants**Contact : www.gentillyentente.fr
15 rue Lafouge à Gentilly*

Assises de la Ville : une opération de communication pour rien

À quoi ressemblera Gentilly en 2030 ? Une question sur laquelle étaient invités à réfléchir les habitants dans le cadre des « Assises de la Ville ». Le projet pourrait être beau si la mairie n'y voyait pas un moyen de nous servir son verbiage idéologique. Le 20 mars dernier, lors de la présentation du rapport de ces Assises, un livret a été remis aux participants.

Dans ce genre de réunion, la majorité communiste nous abreuve d'un bla-bla peu digeste empreint d'idéologie et de poncifs datés souvent destinés à masquer une action contraire à la déclaration d'intention : « un haut niveau de service à la population » pour masquer la baisse drastique des investissements au service des Gentilliens ; « une ville solidaire et fraternelle » alors que nous avons baissé ces dernières années les moyens du CCAS ; etc.

Face à cela, nous réclamons depuis des années, une vision claire sur l'avenir de la Ville et les projets que souhaite engager la majorité actuelle sur des lieux emblématiques de notre commune :
- l'Îlot Paix/Reims : « Il sera donc nécessaire de reprendre la réflexion sur le devenir de cet espace et d'écrire, avec tous les Gentilliens et Gentilliennes, un nouveau projet », dit le rapport. Difficile de faire plus vague et consensuel !
- Collège Pierre Curie : « Elle sera aussi l'occasion pour la Ville de lancer des discussions avec les partenaires institutionnels et les habitants autour de l'avenir du terrain de l'ancien collège Pierre-Curie. ». Du flou, encore du flou. Tout juste évoque-t-on une possible destination associative ailleurs dans le rapport.

- La requalification de l'avenue Paul Vaillant-Couturier : c'est sans doute le plan le plus clair, grâce à l'étude menée en parallèle qui vise à la construction de 2 tours « signal » et la densification des constructions en bordure de l'avenue

pour créer une homogénéité des hauteurs, les riverains apprécieront...

- Couverture RER B et A6a : c'est toujours bien de le dire. Personne n'est contre ! À quelle date ? Rien n'est dit...

- Vidéo-protection (sujet que nous défendons depuis des années) : « le débat sur ce sujet mérite d'être poursuivi avec tous ». Ce n'est donc pas pour tout de suite ! Mais pour quand ???

Bien évidemment, il y a quelques annonces attendues telles que la rénovation des écoles Barbusse mais pas avant 2021 si nous en croyons les projections budgétaires partagées par la Ville. En résumé, quelques déclarations d'intention, de bon sens et le rappel de combats emblématiques. Toutefois, rien de concret ni de tangible. Pas de date butoir ou d'objectifs chiffrés. C'est donc, en somme, une opération de communication pour faire croire à une démarche de co-construction mais cela ne prend plus. Sur 17 000 Gentilliennes et Gentilliens, une petite centaine était venue à cette présentation, dont une large part du Conseil municipal qui compte 33 membres... C'est dire si nos concitoyens sont réalistes sur l'utilité et l'efficacité des Assises. Face à cela, c'est le rôle de l'opposition de proposer une alternative claire et lisible. Depuis plusieurs années, nous rencontrons des Gentilliennes et des Gentilliens qui souhaitent que leur ville bouge et se développe : création d'emplois, notamment pour les jeunes, politique éducative plus diverse et qualitative ; accroissement des espaces verts ou encore une solidarité juste et transparente dans l'attribution des logements sociaux ou des aides sociales. Autant de thèmes que nous allons continuer à travailler dans les prochaines semaines et les prochains mois pour réaliser l'ambition de tous : faire de Gentilly une ville moderne et dynamique tout en préservant un cadre de vie agréable et un esprit de village où il fait bon vivre. ■

Dans chaque numéro de *Vivre à Gentilly*, retrouvez ici le résumé des interventions des trois groupes lors des derniers conseils municipaux

TOUS ENSEMBLE POUR GENTILLY

Le dernier conseil municipal a approuvé le budget primitif 2018 et a adopté les taux 2018, ceux de 2017 étant reconduits. Nous avons dénoncé fermement l'action du gouvernement, et des précédents, qui impose aux collectivités locales un cadre budgétaire, législatif et réglementaire toujours plus incertain et contraint et ce malgré une gestion solide, saine, sincère et ambitieuse de la commune. Face à cette privation de ressources et à l'incertitude institutionnelle, nous avons voté un budget défendant une intervention publique porteuse de justice sociale, de solidarité, d'égalité et de démocratie. L'approbation du renouvellement de la convention donnant l'agrément Caf à la Maison des familles pour la durée maximale consentie de 4 ans en est un exemple concret. Il témoigne de la confiance accordée à notre Maison des familles dans ses actions menées auprès et avec les habitants et les associations, formalise un partenariat durable et pérennise les financements délivrés à la Ville.

LE GROUPE DES ÉLUS SOCIALISTES

Nous nous sommes abstenus lors du vote du budget 2018, car celui-ci ne prépare pas l'avenir tenant compte d'un niveau d'investissement très insuffisant. Comme la France dans son ensemble (et la majorité des autres États européens), la Ville laisse se déprécier son capital public, notre capital. L'hôtel Cécilia légué à la ville par M. Debray rapportait environ 2% par an, étant donnée sa valeur de plus de 10 millions d'euros révélée par les enchères (la Ville était prête à le céder pour la moitié de ce montant). Manifestement ce n'était pas le métier de la commune de gérer un hôtel. Mais même un rendement si bas restait supérieur au coût du crédit. Il est aujourd'hui particulièrement profitable d'investir. Ne pas le faire avec au moins une partie du montant de la vente est incompréhensible.

Bien sûr, la baisse des ressources d'État (la DGF diminue encore cette année de 5%, contre 3% en moyenne dans le département) ainsi qu'une répartition des ressources fiscales en défaveur de la commune peuvent être invoquées, mais elles ne justifient pas un budget si peu ambitieux.

GENTILLY ENTENTE

Lors du vote du budget, Gentilly-Entente a fait face au refus obstiné de la majorité de communiquer les chiffres sur les emplois municipaux « budgétés mais non financés ». Par ailleurs, l'opposition s'est insurgée contre l'utilisation des recettes de la vente de l'hôtel Cecilia pour rembourser la dette (soit disant maîtrisée). Avec les 6,8 millions d'euros, de nombreux projets auraient pu être concrétisés pour notre commune : la rénovation des écoles, le site de l'ancien collège Pierre Curie et même la réalisation d'un parc pour l'Îlot Paix/Reims ! Sans parler d'une vidéo-protection ou d'autres projets attendus de longue date par les Gentilliennes et les Gentilliens.

Finalement, rien ne se fera, si ce n'est quelques équipements marginaux et réfections indispensables, malgré tout bienvenues.

Définitivement, la majorité n'a, ni vision, ni projet pour la ville et nous ne pouvons pas souscrire à cette démarche !



L'étoffe du courage

Anne, la discrète, a réussi à fédérer avec son atelier couture à la Maison des familles. Cette maman du quartier Victor-Hugo dédie son temps à ses enfants qu'elle élève seule. La vie ne l'a pas épargné mais cette femme courageuse s'en accommode et avance. Leçon de vie.

« **C'**est Anne. Elle est la force tranquille de la Maison des familles, toujours disponible, elle fait beaucoup et discrètement ». Quiconque s'attarde à l'exposition présentée dans le hall d'accueil de la Maison des familles peut remarquer ce texte accompagné par la photo d'Anne Fabiato. Discrétion et générosité. Tout est résumé. Anne ne roule pas sur l'or mais sa ténacité et son altruisme valent plus qu'un métal précieux. La « timide » assumée a pris son courage à deux mains pour proposer ses talents de couturière à la Maison des familles, en juin dernier. Moins d'un an plus tard, un noyau de fidèles s'est constitué autour de son atelier du mardi après-midi. Ses joues empourprées, son regard bleu océan et sa gentillesse sont reconnus de tous. Djamilia, solitaire revendiquée, ne vient pas par hasard. Chantal est passée, grâce à sa professeure, du stade de novice à initiée. Anne lui a fait découvrir le patchwork et plein d'astuces. Cette dernière ne vit pas sur ses acquis et se professionnalise. « *Tous les vendredis matins, je vais à Belleville (Paris) prendre des cours.* » Les chemins d'Anne et de Gentilly où elle habite depuis 2008 auraient pourtant pu ne jamais se croiser. « *Je devais animer un cours de couture à Choisy-le-Roi.* » La Maison des familles profite de ce « faux-départ ». Anne y intervient comme bénévole. Un plaisir. « *J'aime apprendre aux autres* », lâche humblement cette maman de deux enfants, de 6 et 7 ans. Principal atout : sa patience. Son quotidien en réclame. Trois fois par semaine, elle doit conduire son benjamin au centre médico-psychologique (CMP). Pour ses fils, elle donne tout et soulève des montagnes. Séparée de leur père, elle s'en occupe seule une grande partie du temps. Ses bambins sont connus, place de l'Agora. « *La Maison des familles, comme le Conservatoire, c'est aussi un lien social pour eux.* » Anne tient à ce qu'ils soient ouverts sur le monde et les emmène partout. Ils la suivent au marché du centre-ville, à La

médiathèque. Anne ne pratique plus le piano mais son emploi du temps s'assimile à une véritable valse, conduite par une bonne dose de système D. Mue par sa « fibre écolo », elle fait attention à ses consommations diverses, trie, recycle, crée. Plantations dans des rouleaux de papier toilette, jardinières de légumes. « *J'ai refait la décoration de la chambre des enfants.* » Leurs couettes aussi...

Une carrière et des passions mises de côté

La native de Saint-Maur a hérité de ce don. Enfant à Créteil, cet accroc du canevas est déjà très habile de ses mains, en plus d'être douée à l'école. Bac L, maîtrise d'allemand. Quasi bilingue, Anne ne pratique plus la langue de Goethe. Pourtant, elle y a consacré beaucoup d'énergie. Elle a vécu un an et demi, en Erasmus, outre-Rhin, à Freiburg. Job en chambre de commerce, BTS trilingue pour devenir assistante de direction, poste à La Courneuve (93) où elle gérait des brevets. Un univers où elle persistera dans une filiale du CNRS. De belles expériences germanophones sur un CV et, derrière elle, des journées-marathon, de 12 heures, entre crèche, vélo et tâches à la maison. Sans jamais se plaindre. Pourtant, elle en aurait le droit. Depuis la fin de son CDD en 2013 et sa séparation, Anne n'exerce plus dans la voie qu'elle avait choisie. Ses journées sont pourtant tout sauf oisives. Elle a rangé ses anciennes passions pour le théâtre et l'opéra derrière sa vie de maman. Elle se replonge parfois, une fois les enfants couchés, dans les polars. Aujourd'hui, pour mieux vivre, Anne cherche un emploi qui lui permette aussi de s'occuper de ses petits. Elle est en quête d'un logement plus grand, pas trop loin du centre-ville, pour entrevoir plus de confort. Elle ne baisse pas les bras pour autant et se bat. Sans jamais geindre.

« La Maison des familles, comme le Conservatoire où mes enfants vont, c'est aussi un lien social pour eux. »

État civil

du 5 mars au 6 mai

* Bienvenue

Yahya BAKAYOKO
 Ayoub BEN AMMAR
 Félix BORDELAIS CAMPINOS
 Hector COLANGE BURON
 Mélyssa DESAUTEZ
 Zayd ELARCHAOUI
 Alya FANDI
 Abdel FARAJI
 Edouard FURTADO DUARTE
 Naim GUENIN
 Anwar GUERGARI
 Lyam LIÈVEQUIN
 Emilie LIKASSI BOKAMBA
 Juliette RAMANDIMBISOA
 Laura RUSU
 Chahid SAID
 Karim SAÏDI
 Anna SAYSSET
 Grâce-de Lys YOAA

* Ils se sont unis

Elias BAAKLINI et Joanna FAKHIR
 Belange CORIOLLES et Rosalie MOUZOU
 Cédric MOITIÉ et Christelle DESHORS
 Mourad TEBTEB et Fatima LAKROUT
 Mickaël TRINDADE et Clémence CARTAILLER

* Ils nous ont quittés

Marthe AUGEREAU (née DEBAVELAERE)
 Irène KROP (née PÉRICAUD)

La publication des actes d'état-civil est soumise à autorisation écrite des familles concernées dans le respect de la vie privée de chacun, en vertu de l'article 9 du Code civil. Concernant les décès, la difficulté d'obtenir cet accord explique l'absence de leur mention dans Vivre à Gentilly. Les familles qui souhaitent voir figurer leurs disparus sont invitées à se faire connaître auprès du service formalités/population.

Conseil municipal

➤ Jonathan Quinsac, nouveau visage

Jonathan Quinsac a été intronisé conseiller municipal, dans le groupe de la majorité (« Tous ensemble pour Gentilly »), lors de la séance du 15 février dernier, en remplacement de Bouchra Benmadani, démissionnaire.



Cartes d'identité-passeports

➤ Anticiper avant l'été

En perspective des vacances d'été, les Gentilliens, surtout ceux qui partent à l'étranger, sont invités à anticiper pour faire ou refaire leurs titres d'identité, compte-tenu des délais de rendez-vous et de fabrication. Pour rappel : les cartes nationales d'identité (CNI) sécurisées délivrées à des majeurs entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 ont automatiquement une durée de validité étendue de 5 ans. Prudence : certains pays ne reconnaissent que la date de validité indiquée.

Passeport, CNI, visa ?

Vérifiez les documents de voyage requis pour l'entrée et le séjour dans votre pays de destination, auprès de l'ambassade ou du consulat de ce pays en France.

Comment procéder ?

Le dossier se dépose sur rendez-vous uniquement, dans n'importe quelle commune agréée pour les CNI et les passeports (la Ville l'est depuis mars 2017).

Après avoir rempli une pré-demande en ligne via www.service-public.fr, il suffit de présenter ce numéro de pré-demande et les pièces justificatives requises. Notez bien, les timbres fiscaux peuvent aussi être achetés en ligne.

☉ Renseignements et prise de rendez-vous. Service formalités-population. Hôtel de ville, 14, place Henri-Barbusse. Tél. 01 47 40 58 08.



Hommage

➤ Isabelle Laidani

Une personnalité s'est éteinte le 4 mars dernier. Isabelle Laidani était originaire de Nantes. Elle est arrivée à Gentilly, il y a 15 ans, comme responsable chez Monsieur Bricolage. Elle a posé ses valises dans la cité du 162 rue Gabriel-Péri pour laquelle elle s'est totalement investie, particulièrement comme présidente de l'amicale des locataires. Isabelle Laidani a aussi travaillé en tant qu'adulte relais pour la Maison des familles. C'était une femme proche des gens, à l'esprit de solidarité chevillé au cœur, qui contribuait par de multiples initiatives et un dynamisme communicatif à tisser des liens entre les habitants. « Isabelle avait un fort caractère et une sensibilité à nulle autre pareille. Elle était déterminée à se battre contre cette sale maladie qui l'a douloureusement anéantie, a rappelé Patricia Tordjman lors des obsèques. Nous ne l'oublierons pas à Gentilly. » Un hommage est prévu bientôt au 162 avec l'amicale des locataires.



Déjections canines

➤ Vigilance promenade des Aqueducs

Des panneaux ont été posés sur la promenade des Aqueducs en direction des propriétaires de chiens indécents, par le Territoire. Les déjections canines peuvent en effet avoir des conséquences néfastes sur la canalisation d'Eau de Paris, située en-dessous de la promenade. La ville demande du civisme pour l'environnement et le cadre de vie des habitants.



Bulletin d'Informations municipales Mai/Juin 2018 - n°266

Email : communication@ville-gentilly.fr

Site Internet : www.ville-gentilly.fr

Directeur de la publication : Bamadi Sanokho - **Directeur de la communication :** F.X. Debernardi
Rédacteur en chef : Pierrick Hamon - **Rédaction :** P. Hamon, F. Lepont, F.X. Debernardi - **Secrétariat de rédaction :** Frédéric Lepont - **Photos :** Nicolas Doat, P. Hamon, F. Lepont - **Infographies :** Pellicam SN, Thi-Minh Hoang-Georges, DR - **Publicité :** HSP 01 55 69 31 00 - **Conception maquette :** Pellicam SN - **Impression :** Grenier - 01 46 15 83 00 - **Dépôt légal :** Mai / Juin 2018 - **Tirage :** 11 000 exemplaires.



**LE PRINTEMPS EST DANS LES STARTING-BLOCKS !
VENEZ-VOUS ÉQUIPER !**

L'ÉQUIPE DE VOTRE MAGASIN VOUS ATTEND DE 9H À 20H DU LUNDI AU SAMEDI
6-12 AVENUE PIERRE BROSSOLETTE, 92240 MALAKOFF - ☎ 01 41 21 46 16
1H DE PARKING OFFERTE

DECATHLON
PARIS - PORTE DE CHÂTILLON

LAMOTTE
PROMOTEUR IMMOBILIER

**POUR VIVRE À GENTILLY
NOUVEAU**



Le Sand

Bien-être et urbanité.
2^e avenue.
23 appartements
du studio au 4 pièces.
Balcons ou loggias, ascenseur, caves
et stationnements en sous-sol.

**Opportunités
en TVA réduite⁽¹⁾.**

Toutes nos réalisations
sur www.lamotte.fr

0 800 741 721 Service & appel
gratuits

LAMOTTE - Tour Maine Montparnasse - 33 avenue du Maine - PARIS



⁽¹⁾Résidence située dans le périmètre de la zone ANRU, accession à la propriété en résidence principale sous conditions d'éligibilité au dispositif en vigueur.